LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 476 / 3 €
GWENGOLO / SEPTEMBRE 2003
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



LES EURORÉGIONALISTES :

Contre les inégalités, une vraie décentralisation

L'INVITÉ

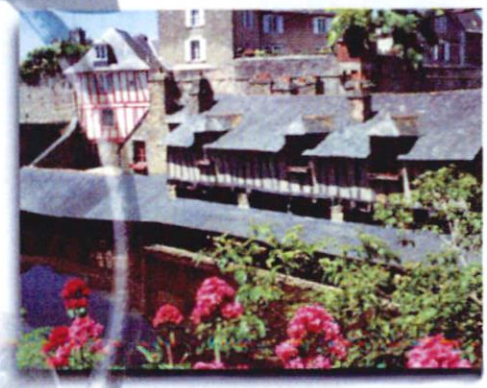
Michel DENIS

Où en est le Gallo ?

STUMMADUR
BREZHONEG

LA FORMATION EN LANGUE BRETONNE









Formation préparatoire
aux métiers bilingues
Français - Breton

Formations courtes :
"une semaine en breton"

BREST - LANDERNEAU
LORIENT - PLOEMEUR

Stumdi

Prise en charge possible des frais pédagogiques.
Nous consulter.

Maner Keranden, hent-dall Jehan Bazin
B.p. 311 - 29413 Landerne cedex
Pgz : 02 98 21 39 94 - Plr : 02 98 85 04 37
Postel : bzh.stumdi@wanadoo.fr

REGION BRETAGNE

FINISTÈRE Penn-ar-Bed

CONSEIL GÉNÉRAL Morbihan

Souscription

Merci à tous ceux qui, malgré le temps des vacances, ont bien voulu faire un effort concret pour la liberté de la presse. Cet effort régulier et prolongé, unique dans la presse, nous permet d'être encore là pour vous informer, pour dialoguer, pour construire l'avenir, pour vivre la Bretagne et la démocratie. Dans tous ces domaines, rien n'est jamais gagné. Que nos lecteurs continuent à nous aider, à nous soutenir, à participer, à faire connaître le PB autour d'eux, en Bretagne et ailleurs. *Le peuple breton* a besoin de ses amis comme vous mêmes vous avez besoin du PB !

Michel Beaupré, Nantes, 5 € ; Bernard Boheas, Vertou, 15 € ; Yves Brusq, Douarnenez, 20 € ; Jacques Castrec, Ploumoguer, 10 € ; Alain Cloitre, Ploudiry, 10 € ; Georges Couetoux, Coueron, 3 € ; Samuel Crand, Le Petit Fougeray, 5 € ; Yves Dareau, Bear, 5 € ; Pierre Davin, Saint-Egreves, 10 € ; Desmazière de Sechelles, Saint-Germain-en-Laye, 3 € ; Maryline Devedec, Saint-Herblain, 3 € ; Régis Diserbo, Rueil-Malmaison, 3 € ; Gilles Dubois, Rennes, 10 € ; André Goalic, Quimper, 10 € ; Yann Goasdoué, Saint-Hernin, 10 € ; Pierre Guéguen, Le Relecq-Kerhuon, 10 € ; Gwendal Guihard, Argenteuil, 5 € ; Gilbert Guillonnet, Guipry, 5 € ; Jean-Pierre Guillou, Saint-Mathurin/Loir, 10 € ; Guy Houel, Dinan, 5 € ; Riwal Huon, Saint-Hern, 10 € ; Claude-Pierre Kervella, Le Morne Rouge, 30 € ; Alain Le Berre, Berck, 10 € ; Christian Le Couls, Plouenan, 5 € ; Hervé Le Gall, Glomel, 3 € ; Jean Alain Le Goff, Le Juch, 10 € ; Robert Le Grand, La Baule, 40 € ; Hervé Le Guillerm, Saint-Malo, 20 € ; Loïc Le Guillouzer, Trégastel, 20 € ; Michèle Le Meur, Plouézec, 20 € ; Laurent Le Nédélec, Paris, 3 € ; Paul Le Rol, Pleudaniel, 10 € ; Yves Lebahy, Saint-Nolff, 3 € ; Jean Lecourt, Rennes, 3 € ; Jean-Luc Lucas, Caulnes, 30 € ; Serge Massiot, Nantes, 10 € ; Olivier Moce, Saint-Brice-en-Cogles, 3 € ; Sébastien Morvan, Landaol, 5 € ; François Parent, Nantes, 10 € ; Jean-Yves Pensec, Orvault, 5 € ; Gilbert Peron, Orvault, 5 € ; Ronan Picon, Ploulec'h, 10 € ; Stéphane Rivalland, Montréal, Québec, 20 € ; Jean-Michel Sanner, Rennes, 5 € ; Jean-Yves Tenaud, Saint-Mars-de-Coutais, 5 € ; Guy Thoumelin, Lille, 5 € ; Jacqueline Trolez, Guidel, 10 €. **Total mois : 265 € Total année 2003 : 3.168,35 euros.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 3e trimestre 2003.

Sommaire

Septembre
Gwengolo
2003

L'été a été chaud, sur beaucoup de plans. L'affaire du statut des intermittents du spectacle (p. 4) est aussi évoquée au niveau politique breton (édito, p. 2). Les ultra-jacobins ont poursuivi leur offensive, non sans répliques (p. 5).

Les partis fédéralistes rassemblés dans la fédération « Régions & Peuples solidaires » se sont retrouvés en université d'été et en congrès au Pays basque (p. 6-8). Les débats ont évoqué des problèmes cruciaux.

Le PB/PV consacre un dossier au gallo, dont on parle trop peu. Plusieurs initiatives méritent d'être signalées (p. 10-11). Paol ar Meur nous emmène au Népal (p. 14). Le 70e anniversaire d'Ar Falz a donné lieu à d'intéressantes réflexions (p. 17). L'action de communistes en faveur de la langue bretonne (avant 1953) méritait aussi d'être évoquée (Georges Cadiou, p. 18). Après une évocation de la situation en Corse et en Sardaigne, on trouvera les abondantes chroniques culturelles habituelles.

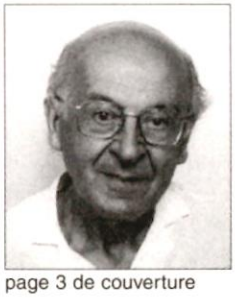
Bonne rentrée !

Jean-Jacques MONNIER


page 2


page 6


page 17


page 3 de couverture

Le crédit-photo de couverture :
– L'Université d'été et le congrès R & PS à Bayonne/Baionna, août 2003 : Photo Gaizka Iroz/Le Journal du Pays basque.
– Michel Denis : DR.

Notre magazine paraît le premier vendredi du mois.


D.R.

L'été aura été chaud

L'été 2003 aura été marqué par la canicule et ses conséquences mais aussi par le conflit des intermittents du spectacle. Je connais bien ce sujet puisque nommée porte parole déléguée à la culture de l'UDB depuis le dernier congrès, je suis d'abord professionnellement comédienne depuis 1974, date de la création du statut d'intermittent qui n'a eu de cesse d'être remis en cause depuis 29 ans.

Mais cette fois-ci, le MEDEF avait bien décidé de le supprimer et de renvoyer la profession (artistes et techniciens du spectacle et de l'audiovisuel) dans le régime général de l'Assedic. Le 26 juin dernier, jour de la négociation finale, une majorité de la profession était dans la rue et j'étais une des manifestantes à Rennes (l'accord signé supprimera 35 % de la profession, les plus faibles bien sûr).

Après ce jour-là, tout s'est précipité. Plusieurs communiqués de presse de l'UDB ont affirmé la solidarité du parti avec le mouvement. Cependant, devant la menace d'annulation de festivals, en particulier des Vieilles Charrues, nous avons marqué notre désapprobation et avons suggéré aux responsables syndicaux de ne pas les bloquer.

Dans une lettre ouverte signée de Kristian Guyonvarc'h et de moi-même intitulée "le paradoxe breton", nous avons marqué la différence entre les Festivals subventionnés par l'Etat français qui auront lieu l'année prochaine et ceux non subventionnés qui n'auraient pu s'en remettre financièrement. Nous pensons que notre position a été la bonne puisque les Festivals du mois d'août (notamment le Festival Interceltique de Lorient) ont réussi à trouver un terrain d'entente avec le mouvement et le syndicat CGT spectacles.

Cependant, au-delà de ce conflit, un large débat doit être mené sur la culture en Bretagne et surtout sur l'emploi artistique (par exemple : pourquoi y a-t-il si peu d'artistes bretons d'engagés par les lieux subventionnés ?).

Nous serons présents sur ce terrain-là pour les élections régionales 2004 et nous ne nous satisferons pas du manque d'ambition de Josselin de Rohan en cette matière (aucun transfert de compétence culturelle à la région).

D'autre part, Monsieur Aillagon, ministre de la Culture et de la Communication, met en place dès la rentrée les assises nationales du spectacle vivant en région d'abord, à Paris en conclusion afin de jeter les bases d'une loi d'orientation sur le spectacle vivant.

Nous demandons que l'ensemble des acteurs culturels et des artistes en Bretagne y soit invité, que les décisions ne soient pas prises encore une fois par les technocrates comme l'Etat français en a l'habitude et la tradition. La Bretagne a démontré depuis des années sa capacité "à réussir ensemble sa culture".

La culture et l'art sont le fondement d'une société et doivent être partagés par tous et pour tous.

La culture et l'art ne sont pas une marchandise. Ils ne doivent pas, non plus, être confisqués par une élite au-dessus de tous soupçons.

Isabelle MOIGN

Membre du Bureau politique de l'UDB
Porte-parole déléguée à la Culture

Kenavo Phil !

Nous avons appris avec grande tristesse la mort subite, le 11 juin dernier, à l'âge de 64 ans, du Professeur Phil Williams, membre de l'Assemblée Galloise.

Phil Williams était professeur d'Astrophysique au Département de Physique de l'Université du Pays de Galles à Aberystwyth.

Dès 1964, Phil Williams fut candidat du Plaid Cymru aux élections législatives. Il a été Vice-Président du Parti Gallois à trois reprises et Secrétaire national de 1970 à 1976. Depuis 1992 il était le porte-parole du Plaid Cymru pour les problèmes de l'énergie. Elu à l'Assemblé Galloise en 1999, il était membre du Comité sur le développement économique, l'environnement, la planification et les transports et du Comité des affaires européennes et du contrôle de l'objectif 1 et membre du bureau du Centre européen du Pays de Galles.

A l'annonce de sa mort, Ieuan Wyn Jones, leader du Plaid Cymru, a déclaré : *« Je connaissais Phil Williams depuis plus de trente ans et j'ai toujours su que j'étais en présence d'un génie. Je suis largement conscient de sa contribution pour faire du Plaid Cymru la force qu'il constitue aujourd'hui dans la vie politique galloise. »*

On gardera de lui le souvenir d'un homme ouvert, aux idées généreuses et progressistes. De nombreux militants de notre parti gardent le souvenir de son intervention à la Convention nationale de Ploemeur, le 29 mai 1999, au cours de laquelle fut adopté le projet de statut politique pour la Bretagne. Un cahier du "Peuple breton" a publié le texte de son allocution en même temps que celle du porte-parole de l'U.D.B. et que le texte du statut.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

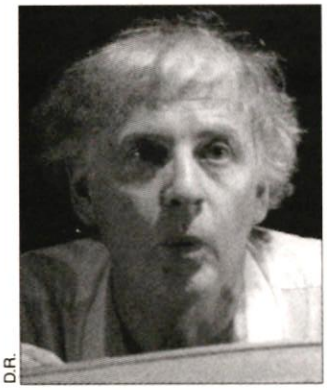
.....

.....

.....

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

EN VUE CES TEMPS-CI



D.R.

Kean Kergrist, le clown-comédien de Glomel, a vigoureusement répondu à un courrier de Françoise Morvan, paru dans « L'Humanité », au sujet des Vieilles Charrues, où elle ne voyait que le populisme briseur de grève et vendeur de bière. Il analyse la méthode employée, qu'il résume par ces mots : allusion à un fait partiel suivi d'un gros amalgame. Sa conclusion sonne bien : *« ainsi va la marchandisation du monde, entre populisme vendeur de bière et nihilisme vendeur de bouquins. Serait-ce le seul choix ? »*



D.R.

Patrick Le Lay, Pdg de TF1, âme de TV Breizh, s'exprime dans les colonnes du « Télégramme » (22/7/03) : *« La Bretagne est mon pays »*, dit-il. *« La région est particulièrement moderne [...]. On se croirait en Suisse ou en Autriche. Tout cela, c'est un vaste effort collectif qui l'a permis [...]., L'idéal est d'aller vers des régions fortes et une Europe forte [...]. Il faudra un jour ou l'autre faire un référendum en Loire-Atlantique pour demander aux habitants de ce département s'ils veulent rejoindre la région Bretagne. »* Il est favorable à une simplification administrative, des communes à l'Europe en passant par les pays. Il considère que la décentralisation doit aller beaucoup plus loin qu'elle a été mal expliquée, que dès qu'on a une idée bretonne à Paris, elle est combattue.

Il affirme qu'il n'a aucune ambition politique (n'en déplaise au réseau Voltaire !).



Iffig

– fréquente régulièrement la médiathèque Etienne Caux, à Saint-Nazaire ;

– a eu le plaisir de découvrir à l'accueil, sur une pile de revues en attente, un numéro de *Bretagne Hebdo*. Souhaitant le consulter, il reçu un « non » ferme de l'employée communale : *« on n'est pas censé recevoir cette revue »* ;

– a voulu consulter *Le Peuple breton*, auquel la médiathèque est abonnée depuis plus de 25 ans. Le dernier numéro disponible datait de mars 2003. Un problème administratif, sans doute... Dire qu'Etienne Caux, maire de Saint-Nazaire jusqu'en 1983, était un ardent défenseur de l'identité bretonne de la ville.

– n'est pas tout à fait surpris que le Bagad Sant Nazer (1re catégorie) envisage de quitter la ville, faute de pouvoir obtenir des locaux de répétition adaptés ! Le Bagad fait preuve de dynamisme. Il crée du neuf. Il a affirmé une bretonnité moderne. C'est sans doute trop !

– Est retourné à la Médiathèque de Saint-Nazaire pour en avoir le cœur net. Au-dessus du casier à revue, l'étiquette « le peuple breton » a disparu, remplacé par la revue du conseil général de Loire-Atlantique. Par contre, les 4 publications communistes et le Monde libertin demeurent présents, ce qui montre que c'est n'est pas le caractère politique qui est sanctionné. La revue culturelle bretonne Ar Men est aussi écartée.

Chaque mois depuis 1969

armor

le magazine de la Bretagne au présent

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Un 12 juillet pas ordinaire

Après la mobilisation de défense des retraites, et celle contre la pseudo-décentralisation dans l'Education Nationale, la lutte des intermittents du spectacle a fait la « une » de l'été. La période estivale, habituellement calme sur le plan social et pendant laquelle le gouvernement pensait préparer tranquillement son offensive de rentrée contre la santé, a connu de nombreuses actions et manifestations très médiatisées.

Dans une région à la richesse culturelle aussi marquée que la Bretagne, on aurait pu penser que cette mobilisation sociale fusionnerait avec le travail militant, associatif et politique mené dans ce domaine depuis de nombreuses années. Au lieu de cela, nous avons failli assister – et nous avons assisté, dans divers textes et polémiques, et sur le terrain le 12 juillet à Carhaix – à une opposition frontale dont les conséquences resteront longtemps vivaces.

Dès les premiers jours de juillet, deux logiques sont apparues, aussi légitimes qu'inconciliables. Pour les assemblées générales d'intermittents, rennais et nantais notamment, l'accord Unedic entraînant la disparition d'au moins un tiers de la profession justifiait totalement le mot d'ordre de grève générale et d'annulation de tous les événements culturels ; se limiter à une simple information du public semblerait absurde à n'importe quelle catégorie de salariés ainsi menacés. Mais pour toute une partie du mouvement culturel breton, conscient du travail énorme accompli depuis des décennies pour faire revivre et développer la culture en Bretagne, l'annulation et la possible disparition des festivals (peu ou pas soutenus par l'état) était inconcevable, tout particulièrement celui de Carhaix.

Entre le mouvement breton – notamment en Basse-Bretagne – et les intermittents – surtout ceux de Haute-Bretagne – l'incompréhension a été patente tout au long du mois de juillet. Vu



de Rennes et de Nantes, Carhaix était un festival comme les autres, certains croyaient même que des altermondialistes du Centre-Bretagne (Confédération Paysanne, ATTAC, etc.) pourraient les aider à le bloquer ! Après le 12 juillet, beaucoup ont reconnu s'être trop emballés pour agir à Carhaix, mais ont réaffirmé un refus de toute « exception bretonne » en matière de festivals – plutôt étonnant de la part d'une profession qui défend habituellement « l'exception culturelle ».

A l'inverse, même parmi les militants bretons de gauche, le réflexe de défense des festivals et la conviction que Raffarin et Aillagon ne seraient pas gênés par leur disparition ont parfois failli faire oublier le soutien de principe qu'on doit apporter aux salariés agissant avec les moyens légaux qu'ils estiment appropriés et les syndicats et coordinations qui les représentent ; salariés dont le travail ne peut pourtant pas être mis sur le même pied que celui des bénévoles des festivals (quel que soit le dévouement de ces derniers) qui eux n'en dépendent pas pour subsister.

La manifestation des intermittents, le 12 juillet à Carhaix, a été un point culminant. Il n'y eut aucune violence – personne n'en voulait ni d'un côté ni de l'autre – mais des deux côtés on a beaucoup craint qu'il y en ait, et la paranoïa réciproque accumulée depuis le début du mois causa des situations très tendues, surréalistes quand on connaît le parcours politique et militant de plusieurs personnes qui se trouvaient ainsi face à face. Et comme des deux côtés il fallait justifier cet affrontement paradoxal, des deux côtés on a usé et abusé du terme de « manipulation »... pour les autres.

Nous sommes pourtant à mille lieues d'une anecdote locale ou politicienne. L'analyse des événements de cet été est vitale pour l'avenir de la gauche bretonne, il s'agit de comprendre comment « mouvement social » et « identité régionale » peuvent s'additionner et fusionner – sous peine de les voir, dans le pire des cas, s'opposer et se combattre. Ce vieux débat, qu'on aurait pu croire vaguement dépassé depuis les années 1970, est revenu avec force sous de nouvelles formes, il a fortement interpellé – et, avouons-le, il a quelque peu partagé – l'UDB qui depuis 40 ans recherche avec conviction la synthèse des deux.

Il y a fort à parier que la polémique resurgira lors des prochains débats électoraux. Devant la résistance des festivals bretons, certains beaux esprits, avec une perfide grille de lecture parisianiste, ont déjà osé parler de « poujadisme régionaliste ». A l'inverse, le soir du 12 juillet un ami carhaisien m'a suggéré de « choisir le bon camp ». Eh bien, il faut l'affirmer avec conviction : ce jour-là à Carhaix, il n'y avait pas de « mauvais camp », il y avait deux « bons camps ».

Patrice MEALLIER

Intermittent du spectacle, militant UDB

Pas de palmarès au Festival de Cinéma de Douarnenez

Chaque année depuis 20 ans, le festival de cinéma de Douarnenez organise une compétition au sein d'une " sélection bretonne ". le meilleur des films d'animation, des fictions, ou des documentaires, y rencontre ainsi un nouveau public. Cette année, dans le contexte perturbé de la lutte des intermittents, les principales associations professionnelles régionales, Actions Ouest (comédiens et techniciens en Bretagne et Pays de Loire), Arbre (auteurs et réalisateurs en Bretagne), Apab (producteurs audiovisuels de Bretagne) réunies au sein de Films en Bretagne, ont demandé au festival d'annuler cette compétition.

Il s'agissait de tirer une sonnette d'alarme. Car dans quelques années peut-être, il n'y aura sans doute plus de quoi organiser cette compétition, faute de participants. Le mauvais accord sur le régime spécifique des intermittents n'arrange rien. Mais s'y ajoutent régionalement d'autres facteurs (la réforme du CNC qui financera moins les programmes régionaux que les nationaux, les difficultés de TV Breizh à maintenir une activité) qui font de cet été un été noir pour l'audiovisuel régional. C'est pourquoi, en signe de solidarité, les professionnels ont refusé d'être mis en concurrence les uns avec les autres, et demandé que tous les films sélectionnés par le festival reçoivent le prix de la solidarité. Mais les diffusions ont eu lieu normalement et les professionnels ont été nombreux à aller à la rencontre du public.

Banderilles d'été

Le fédéralisme, la démocratie culturelle fondée sur le respect des identités continuent à avoir des opposants farouches. Ces oppositions se sont manifestées au cœur de l'été. Dans « L'Humanité » du 18 juillet, Françoise Morvan s'en est prise au populisme briseur de grève. Citons quelques extraits : *« Le festival d'Avignon ayant été annulé, tout le théâtre public se trouve payer très cher le prix de la solidarité avec les intermittents de spectacle. Mais le festival des Vieilles Charrues, lui, n'est pas solidaire car, à en croire les informations, priver le centre de la Bretagne d'Enrico Macias, ce serait l'endeuiller à jamais. Une chaîne de 3.000 personnes s'est formée pour défendre le festival qui ne demande pas d'argent à l'Etat français et qui rapporte gros. »*

Contre le théâtre – le théâtre dit public, par opposition au théâtre privé – qui a été en France l'un des derniers lieux de résistance, de passion et de générosité, poser le populisme version marchand de bière comme expression de la résistance d'un peuple opprimé, c'est la dernière illustration du « monde comme si » : le décor de théâtre qui s'effondre pour laisser découvrir comme horizon la Blanche hermine et la Coreff.

Nous passons sur la suite du propos, où le forum social de Bretagne se voit relié aux pires dérives (crypto nazies).

L'hebdomadaire « Marianne », où le jacobinisme nationaliste trouve souvent un écho favorable, renchérit (28 juillet) *[...] « D'où il ressort que les seules villes où les festivals n'ont pas été annulés sont celles qui sont dirigées par des fachos ou des nationalistes bretons » [...].*

Jean Kergrist a envoyé sa réaction au quotidien communiste. Une réaction courte et précise, que nous reproduisons :

« Selon sa technique d'écriture habituelle (allusion à un fait partiel suivi d'un gros amalgame) Françoise Morvan a enfourché ses lunettes à œillères pour clamer son habituel venin nihiliste : aux Vieilles Charrues, sur la trentaine d'artistes invités, elle n'a aperçu que Enrico Macias. Le forum social, organisé par Attac et la Confédération Paysanne avec stands de tous les syndicats (y compris la CGT) est devenu rien de moins qu'une annexe du festival ! Sur la cinquantaine d'intervenants au forum, elle n'a aperçu que Patrick Malrieu, l'homme qui a vu l'homme qui a vu le diable (Per Denez).

Que ne faut-il pas faire pour doper la vente de son bouquin (cité trois fois) !

Ainsi va la marchandisation du monde : Entre populisme vendeur de bière et nihilisme, vendeur de bouquins.

Serait-ce le seul choix ?

Jean Kergrist, artiste »

Heureusement, les festivals ont pu se dérouler quasi normalement, avec une expression publique importante des intermittents du spectacle. Et les villes qui ont accueilli ces spectacles – Carhaix, Quimper, Lorient, Guingamp, Paimpol – ne sont pas des villes de droite extrême. Une majorité d'entre elles est même à gauche « plurielle ». On se réjouira de l'énorme succès populaire remporté, de la capacité d'attraction d'une culture bretonne ouverte sur le monde, malgré les dénigrements.

Quant à établir une hiérarchie entre la bonne culture (le théâtre public) et une mauvaise culture qui plaira au peuple (Enrico Macias), nous nous y refusons, par principe.

Le passé prétexte

Plaquer le passé sur le présent, c'est un procédé courant en politique. Si on caricature le passé, si on le sort de son contexte, on peut tirer des conclusions politiques et politiciennes sans fondement véritable, sans valeur au fond, mais qui ont l'apparence de la logique.

Un exemple abominable, parmi d'autres : la IIIe République des années 30 a présenté à la foule des Kanaks en cage, lors d'une exposition coloniale. Donc la IIIe République était raciale, ainsi que les radicaux et francs maçons qui contrôlaient l'appareil d'état. On pourrait même en tirer des conclusions sur les nationaux républicains d'aujourd'hui. Ce n'est pas la méthode préconisée jadis par Marc Bloc'h, dans « le métier d'historien », où il recommandait à l'historien de prendre ses distances avec ses propres idées.

Un autre exemple, que l'on trouve dans l'essai récent de Françoise Morvan mais aussi sur la libre, sur celui du réseau voltaire et bien d'autres encore, notamment ceux qui ont des liens avec le trotskisme lambertiste : Gwalarn et Kornog sont des revues mais de Breiz Atao, qui était un journal raciste. Dès le début, voila pour discrétion M. Duhamel, M. Marchal, RY Creston d'autres. L'historien Kristian Hamon analyse les faits. Les allusions à caractère raciste sont très présentes dans la presse hexagonale de l'entre deux guerres. Dans « Breiz Atao », il y a aussi, assez rares au début, plus répandue après le lancement du PNB en 1931. En dehors de l'exemple cité plus haut de racisme officiel, on peut relever d'autres cas, plus étonnants.

Le racisme omniprésent

Marchal et Duhamel « collaborent bien à un journal raciste ». Pour une découverte. Il est facile aujourd'hui et ne coûte pas cher de dénoncer les articles racistes ou antisémites des années 20, c'est oublier qu'à l'époque cela ne choquait pas grand monde. Il en ira différemment après la guerre lorsque seront connues les horreurs des camps de concentration. À ce sujet, il est intéressant de comparer deux articles de presse d'avril 45, sur un jeune collaborateur jugé par la cour de justice de Rennes. Le premier est de Ouest-France : « Israélite réfugié en 1933 d'Allemagne, en fait apatride, X. pour échapper aux poursuites de la Gestapo entra comme interprète à la Feldgendarmerie. Mais il semble qu'il outrepassa ses fonctions de simple intermédiaire, manifestant un zèle intempestif dans ses perquisitions ». Voici maintenant celui paru dans la Voix de l'Ouest à propos de la même affaire : « X. un juif allemand vint en France en 1933 avec ses parents fuyant le nazisme. La guerre éclate, apatride mais juif, il trouve dans les subtilités de sa race le moyen d'échapper au camp de concentration. C'est de se mettre au service de ses persécuteurs comme interprète ». Les « subtilités de sa race » c'est écrit dans un journal de la Résistance !

K. H.

(1) *« Le monde comme si »*, Acte Sud

Les eurorégionalistes à Bayonne :

Université d'été de R&PS: les eurorégionalistes au cœur des problèmes actuels

La fédération Régions & Peuples Solidaires, qui regroupe 10 partis politiques eurorégionalistes [1], a tenu sa 8e université d'été et son 9e congrès le 23 août à Baiona/ Bayonne. Pendant trois jours, 250 militants ont débattu de plusieurs sujets d'actualité qui posent clairement le problème de l'organisation des pouvoirs politique et administratif en France. :

Le problème foncier

Chacun constate l'inflation galopante des prix du foncier et de l'immobilier dans les régions maritimes et de montagne. Elles sont soumises à la pression croissante du tourisme de masse, des "turbo-cadres" parisiens grands consommateurs de TGV et des retraités aisés en quête d'une place au soleil.

Cette inflation incontrôlée a pour résultat d'exclure les populations locales, en particulier les jeunes, de leur propre pays, de causer des dommages irréparables à l'environnement et de rompre l'équilibre socio-culturel construit au fil du temps dans ces territoires. Il n'est pas question de placer ce vrai problème de société d'ordre social et culturel sous l'angle de l'intolérance. D'ailleurs beaucoup parmi les retraités qui contribuent à l'inflation des prix du foncier et de l'immobilier sont originaires de ces territoires et aspirent assez légitimement à y finir leurs jours après une carrière professionnelle qui les avait conduits dans une grande métropole. Face à une situation d'injustice qui est source de tensions et d'exclusions, la question est clairement posée d'un code foncier qui soit adapté aux réalités spécifiques des différents territoires,

Les dégâts des marées noires

Les dégâts écologiques et économiques causés par la marée noire du Prestige qui ont d'ores et déjà largement crevé le plafond du fonds d'indemnisation découlant des deux conventions du FIPOL, même revu à la hausse (920 millions d'euros) sous la pression des opinions publiques. L'Etat français, en signant et ratifiant les conventions FIPOL, empêche les victimes du Prestige et de l'Erika de poursuivre les pollueurs devant les tribunaux. La fédération Régions & Peuples Solidaires soutient la plainte que l'association "Keep it Blue" de Jo Le Guen a déposée auprès de la Cour européenne des Droits de l'homme contre l'Etat français pour violation du droit d'ester en justice,

La canicule

Les conséquences sanitaires catastrophiques de la canicule qui font de la France un cas d'espèce en Europe. Il n'est pas acceptable qu'on justifie un défaut de prévention et de réaction aux événements par l'absence de réception de messages d'alerte au niveau de l'administration centrale de la santé. Le centralisme et l'immobilisme qu'il génère viennent de démontrer qu'ils pouvaient aussi tuer,



Photo K.G./Le Peuple breton

La municipalité d'Hondarribia, en Hegoalde (Pays basque sud) reçoit les participants à l'université d'été de Régions & Peuples solidaires.

La constitution européenne

La place des peuples et des régions dans le projet de Constitution européenne. Il est déplorable que toute référence aux "peuples" ait disparu du projet sous la pression du gouvernement Aznar qui entendait par là empêcher les communautés régionales autonomes disposant de certains pouvoirs législatifs de par la Constitution espagnole et les statuts d'autonomie de participer au Conseil des ministres de l'Union européenne à l'instar de l'Ecosse et des länder allemands. La fédération Régions & Peuples Solidaires considère cependant que le processus de construction de l'Europe politique ouvre la voie au renforcement des pouvoirs régionaux en France par un mouvement d'harmonisation vers le haut.

Langues minoritaires

La fédération continuera à porter le message d'une égalité sincère entre les citoyens en revendiquant l'instauration d'une démocratie linguistique, ce qui suppose la co-officialité des langues dites régionales et de la langue française dans tous les territoires métropolitains et d'outre mer concernés.

Elections

Aux régionales, que ce soit sur des listes autonomes et ouvertes ou en coalition avec d'autres formations, les partis politiques membres de R & PS ont la ferme volonté de faire échouer les forces conservatrices du jacobinisme, quelle que soit l'étiquette dont elles se réclament. Nos partis sont disponibles pour permettre la victoire de majorités régionales alternatives sur la base d'un contrat de gouvernance clair qui s'inscrive dans la perspective d'une Europe fédérale des peuples et des régions. Les discussions engagées avec les Verts tant au plan français que régional vont dans ce sens.

(1) pour le Pays basque : EAJ-PNB et EA, dont les représentants au Pays basque sud gouvernent ce territoire autonome en coalition avec les écolo-communistes d'Izquierda Unida ; pour la Corse : PNC, fondé en 2002 ; pour la Bretagne : UDB et Frankiz Breizh, pour l'Occitanie : Partit Occitan (POc') ; pour la Catalogne : Bloc Català et ERC (qui compte un député européen : Miquel Mayol i Raynal, avocat au barreau de Perpignan / Perpinyà) ; pour la Savoie : le Mouvement Région Savoie (MRS) ; pour l'Alsace : Union du peuple alsacien (UPA)

Le statut d'organisation membre et le statut d'observateur sont conditionnés à l'acceptation d'une charte d'adhésion en 13 points. Cette charte met en avant les valeurs d'humanisme, de démocratie participative, de respect de la diversité linguistique et culturelle, de progrès social et de respect de l'environnement.

Les eurorégionalistes et la décentralisation

Dans le contexte politique et social français dominé par la controverse sur le principe même de la décentralisation et de la régionalisation, Régions & Peuples Solidaires veut rappeler quelques vérités.

L'Etat jacobin n'a pas attendu le projet de décentralisation affiché par le gouvernement Raffarin pour supprimer des services publics de proximité dans les territoires les plus fragiles sur le plan économique et démographique ni pour contribuer à la précarisation de l'emploi (recrutements sur une base contractuelle par la Poste, France Télécom…). Ces reculs tant du point de vue

«contre les inégalités, une vraie décentralisation»

social qu'au plan de l'aménagement du territoire résultent, faut-il le rappeler, de décisions politiques prises à Paris depuis le milieu des années 80 sous prétexte d'un libéralisme soit-disant imposé par l'Europe et l'OMC.

Sur la question de la décentralisation et de la régionalisation, R&PS dénonce les amalgames grossiers qui étouffent le débat politique et social en France. A cet égard le secrétaire général de la CGT a tout à fait raison de déplorer qu'aucun débat sérieux n'ait jamais été organisé en France sur ce que pourrait être un service public régionalisé.

De fait, en Espagne ce sont les communautés régionales autonomes dirigées par des eurorégionalistes (Pays basque, Catalogne) ou par la gauche espagnole qui s'opposent à la politique ultralibérale du gouvernement Aznar, constituant un véritable contre-pouvoir que la droite au pouvoir à Madrid s'attache à réduire. En Grande-Bretagne c'est le Parlement écossais installé depuis l'an 2000 qui a revalorisé le statut des enseignants et qui s'est opposé, contre la volonté du gouvernement Blair, à l'instauration de droits d'inscription dans les universités d'Ecosse, ce que le syndicat FSU a d'ailleurs salué dans sa presse interne.

Aujourd'hui c'est au niveau des régions, des "pays" et des communes que la résistance aux exigences de l'OMC peut trouver une vraie concrétisation. Quelques exemples : les clauses anti-OGM dans la restauration scolaire, la (re)municipalisation du service de l'eau, les syndicats locaux d'électricité qui font appel aux énergies renouvelables et à la cogénération.

Des institutions politiques régionales et locales fortes seront mieux à même de garantir une présence effective des services publics sur l'ensemble du territoire. Pour peu que leurs capacités d'initiative et leurs moyens budgétaires soient portés au niveau de ceux de leurs homologues d'Espagne, d'Allemagne, d'Ecosse ou du Pays de Galles et qu'en complément une vraie solidarité fiscale entre collectivités soit enfin mise en place en France. Actuellement, seules 6% des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales sont destinées à réduire les inégalités de ressources.

En France, au nom d'une égalité républicaine trop souvent de façade et qui dissimule des intérêts particuliers inavouables, la politique dite d'aménagement du territoire s'appuie sur un droit public fondamentalement uniforme. Mais les moyens des collectivités, eux, sont très inégaux et les inégalités sociales s'en trouvent accentuées. Il faut une autre logique, en rupture avec trois siècles et demi de centralisme monarchique puis jacobin, à savoir pour un droit différencié, adapté aux réalités des territoires et aux attentes des populations, et des moyens vraiment équitables. Ainsi l'esprit de responsabilité et d'initiative pourra s'harmoniser avec le devoir de solidarité.



Photo K.G./Le Peuple breton

Le débat sur le problème foncier, animé par F. Alfonsi (au centre sur la photo). De gauche à droite, M. Berhocoirigoin (Confédération paysanne), Yves Lebahy (géographe), A. Darraidou (maire d'Espelette).

Fédération R&PS

Le foncier et la marée noire au cœur des débats

Après le Grand Bornand l'an passé, c'est Bayonne/Baionna qui a accueilli, du 20 au 22 août, l'Université d'Eté de la Fédération Régions et Peuples Solidaires. Au delà de la rencontre entre militants eurorégionalistes , cela permet de débattre sur les problèmes inhérents à nos régions et de dégager une vision commune sur le type de société que nous espérons. Cette année les débats ont porté sur le développement économique et l'aménagement de nos territoires, les atteintes à l'environnement et les institutions européennes. En voici quelques extraits.

Quand le tourisme fait flamber le prix du foncier

La préservation de fortes identités culturelles dans nos régions respectives a été sans nul doute un des éléments moteurs du développement de l'activité touristique. Cette activité même si elle participe au développement économique, peut créer des tensions par l'impact qu'elle génère sur le foncier. Le tourisme est un des facteurs d'augmentation des terrains, affirme André Darraidou, maire d'Espelette depuis 14ans et ancien président des hôteliers-restaurateurs d'Ipparalde (pays Basque Nord). Dans sa commune, les prix des maisons et du terrain à bâtir a triplé en cinq ans.

Pour lui, cette augmentation est le résultat de la loi et de la demande. Aussi il s'est interrogé sur qui vend et qui achète? Parmi les vendeurs, les agriculteurs qui pour réaliser un investissement en matériel cèdent de la terre agricole. Selon l'élu basque, il s'agit d'un bon calcul à court terme mais mauvais sur la durée car il fausse la rentabilité. De même, il fustige les familles notables éloignées du village qui vendent leur terrain à des promoteurs. Les acheteurs se retrouvent surtout chez des retraités aisés n'ayant pas d'attache avec le pays Cette spéculation étant préjudiciable aux jeunes agriculteurs et aux jeunes couples aux revenus modestes, le maire d'Espelette regrette de ne pas disposer de moyens réglementaires pour favoriser le maintien des jeunes dans sa commune;

Il s'agit là d'un enjeu important pour Michel Berhocoirigoin, responsable du syndicat agricole basque ELB affilié à la Confédération Paysanne, qui évoque la valeur symbolique de et culturelle de la terre en Pays Basque. Comme la maison elle n'a de sens que si elle se transmet. Il revendique pour son syndicat d'être présent dans toutes les instances institutionnelles car un territoire bien aménagé est un territoire où il y a des agriculteurs. Il rappelle que les efforts de la profession agricole doivent permettre de revaloriser le patrimoine foncier des agriculteurs. Il cite comme exemple, la labelisation du piment d'Espelette qui s'est traduit par le quintuplement du prix de la terre cultivable.

Plus globalement, Yves Lebahy, géographe spécialiste du littoral, enseignant chercheur à l'Université de Bretagne Sud, souligne que l'activité touristique résulte de la sectorisation de la vie (travail/vacances) propre au modèle économique libéral générant une frustration des urbains vivant loin des campagnes. Cependant, si la mondialisation ne dépend pas de nous, la territorialisation, elle, dépend de nous. Pour lui l'émergence du concept de développement durable a généré des dispositifs législatifs (loi Voynet, sur les pays, loi SRU pour la mixité sociale) qui se révèlent pertinents. Le problème c'est qu'ils sont appliqués avec conformisme, loin

Le foncier et la marée noire au cœur des débats (suite)

de l'esprit initial. Les instances de pilotage étant contrôlées par des potentats locaux qui s'adresse à des cabinets d'étude fournissant toujours le même modèle de projet.

Marée noire : l'auto-amnistie des responsables

La petite pêche cotiere basque est sinistrée, c'est par ces mots que Philippe Bissière, capitaine au long cours et membre de l'association Itsas Geroa, introduit le débat sur la marée noire du Prestige. Il rappelle que si 2500 tonnes de boulettes ont été ramassées, il reste encore 37 000 tonnes dans les flancs du navire. La récolte des algues "épave" qui assurait une part important des revenus des pêcheurs ne pourra pas se faire. Il existe selon lui, pour chaque population de poisson un seuil de "mélancolie" en dessous duquel l'espèce ne se reproduit plus. Il estime que la marée noire n'a fait qu'aggraver une situation déjà bien compromise par "une super pêche avec des techniques super performantes". On pêche trop et mal.

Ces propos sont confirmés par François-Xavier Cuende, spécialiste en gestion des ressources de pêche dans le Golfe de Gascogne et le bassin de l'Adour. Il évoque la spécificité des océans pour qui la vie n'est concentrée que sur les bords là où se produisent les pollutions les plus spectaculaires. Cependant, il révèle que les marées noires ne représentent que 10% des pollutions aux hydrocarbures, le reste étant du au dégazage et ballastage. Les scientifiques ont mesuré qu'une tonne d'hydrocarbure souille 12 km de cote. A ses yeux, l'impact médiatique est limité aux premières heures des marées noires lorsque la mortalité animale est immédiate et visible. Il existe un impact beaucoup plus important sur le long terme pour toutes les formes de vie, qui ne tue pas les animaux mais modifie certaines de leurs fonctions.

Les marées noires suscitent effectivement beaucoup d'émotion confirme Jo Le Guen, navigateur, président de l'association de protection des océans "Keep it blue", observateur pour les Amis de la Terre au FIPOL. Mais cette émotion retombe vite. Lors des marées noires les organismes professionnels ou les collectivités locales sont dans une démarche d'indemnisation plutôt que de recherche des responsables.

Les compagnies pétrolières avec la complicité des états ont installé un pare feu lors de la création du FIPOL (Fond d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par des hydrocarbures) dont Jo Le Guen décortique le fonctionnement :

– en cas de marée noire le seul responsable est le propriétaire du navire qui limite sa responsabilité en constituant un fond dont le montant est fonction de la taille du navire

– après le versement de cette somme les victimes ne peuvent ni attaquer le propriétaire ou l'affréteur du navire ni demander une indemnisation dans un autre Pays que la France. Elles ne peuvent plus attaquer personne, nulle part

– en l'échange de l'arrêt des poursuites les victimes bénéficient de 2 fonds d'indemnisation celui du propriétaire et celui du FIPOL

– le FIPOL fixe lui-même le montant des indemnités qui ne correspond pas au préjudice réel car il s'agit d'une somme forfaitaire

– il détermine lui-même quels types de préjudices seront indemnisés

– il évalue lui même le montant des préjudices avec les experts de l'ITOPF (Fédération des propriétaires de pétroliers)

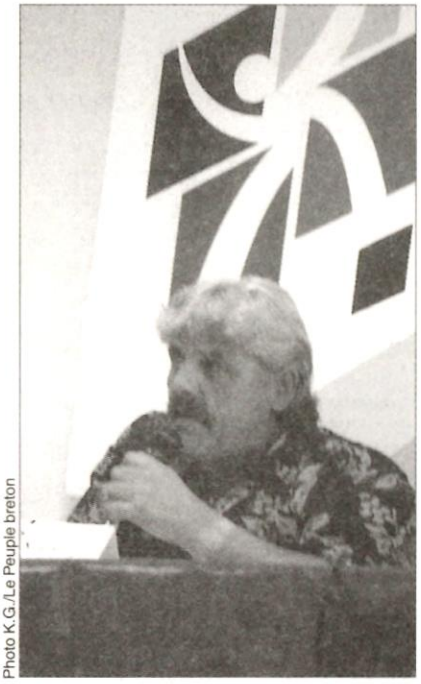


Photo K.G./Le Peuple breton

Jo Le Guen participait au débat sur les marées noires et leurs conséquences.

Il est clair que le système mis en place par le FIPOL, assure l'impunité des responsables et encourage les mauvaises pratiques.

Pour Jean Paul Hellequin, président de l'association Mor Glaz, la cause des pollutions maritimes réside dans la vétusté des bateaux et le recrutement de leurs équipages. Aujourd'hui prés de 60% des bateaux circulent sous pavillon de complaisance. Les différences ethniques, culturelles ou religieuse des équipages permettent les divisions du personnel qui ne sait, ni peut revendiquer faisant ainsi des armateurs les négriers des temps modernes. Il démontre que si en 30ans le volume de marchandises transportées par mer a augmenté de 430 %, le coût de ce transport a diminué de 30 %. L'OMI (Organisation Mondiale Maritime) qui devrait théoriquement contrôler et régulariser le transport maritime est de fait sous la coupe des pays des pavillons de complaisance.

Nations sans Etat : les oubliées de la constitution européenne

Si les nations sans Etat n'ont pas fait l'objet d'une reconnaissance explicite dans la future convention européenne, elles n'ont pas fait non plus l'objet d'un déni se console Begoña LAGASABASTER, députée d'EA aux Cortes (parlement national espagnol). Elle regrette toutefois que les débats sur cette constitution n'aient été ouverts qu'aux partis nationaux..

L'Alliance Libre Européenne (ALE) dont fait partie l'UDB a mis en avant plusieurs points :

– reconnaissance du droit à l'autodétermination.

– mise en place de circonscriptions électorales prenant en compte les nations sans état y compris de manière transfrontalière.

– reconnaissance des compétences législatives des parlements nationaux (principe de subsidiarité) dans le respect de l'intégrité territoriale des états.

– représentation au conseil des ministres de l'Union Européenne des ministres des régions autonomes.

Même si ces demandes n'ont pas été débattues, il n'en reste pas moins que l'Union Européenne aura un nouveau visage constate Camillo Nogueira, député européen du Bloc Nationaliste Galicien, qui considère que la constitution change fondamentalement les états. En effet, les lois européennes sont désormais au-dessus des constitutions propres de chaque état membres. Nous allons bientôt voir un Ministre des Affaires Etrangères de l'Europe ou la mise en place d'une armée européenne. Il indique que le prochain combat que devra mener l'ALE sera d'instaurer la notion d'élargissement interne de l'Europe au profit des nations sans état, pour aller vers des états plurinationaux, permettant de vivre enfin l'égalité dans la diversité.

Le chemin pour y parvenir va être long et difficile, juge José Maria Muñoa, délégué aux affaires extérieures du président du gouvernement basque, en se référant au barrage fait par les représentants des partis nationaux espagnols sur les thèmes des régions et des nations sans état.. Il note cependant un point positif dans la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique des nations ou des états.

Il est persuadé qu'il ne faut pas attendre de l'Europe ce qu'elle ne peut pas faire; à savoir s'immiscer dans les affaires internes d'un état. Il faut être conscient que les états ne pourront pas toujours tout refuser. Il conclut par l'alternative suivante : soit nous sommes dans un état, soit nous sommes un état. Mais une chose dont il assure être certain c'est qu'il faudra toujours agir dans le respect mutuel.

Philippe COULAU

Une exposition Creston à Saint-Nazaire

Jusqu'au 28 septembre, l'Écomusée de Saint-Nazaire rend hommage au peintre René-Yves Creston, en exposant une dizaine de ses tableaux, jusque-là peu connus. Cette série concerne la construction du paquebot « Normandie », un véritable reportage sur la construction du paquebot aux chantiers de Penhoët, à Saint-Nazaire, réalisé entre 1931 et 1934.

Fasciné par la construction, le peintre graveur suit les différentes étapes, de la pose des premières tôles (1931) jusqu'à l'armement du navire (1933-34) en passant par le lancement (1932). C'est la première reconnaissance officielle de René-Yves Creston, fondateur et animateur des Seiz Breur, par sa ville natale, grâce à l'Écomusée (entrée libre, 9 h 30 - 12 h 30, 13 h 30 - 19 h).

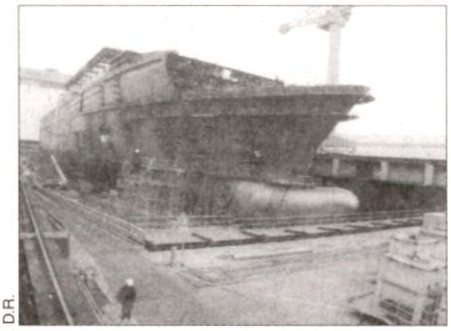


Collection Écomusée de Saint-Nazaire

Né à Saint-Nazaire en 1898, R.Y. Creston a été élève des Beaux Arts à Nantes. Il a fondé le groupement des Seiz Breur en 1923. Un temps, président d'Ar Falz après la 2e guerre mondiale, il a fondé le Musée de Saint-Brieuc. Pendant l'année 33, il a participé, en tant qu'ethnologue, à l'expédition polaire du Commandant Charcot sur le « Pourquoi-Pas ? ».

Bretagne-Ecosse

Un colloque sur les liens historiques entre la construction navale de l'estuaire de la Clyde et celle de la Loire aura lieu à Saint-Nazaire, le samedi 29 novembre, au Campus de Gavy (amphithéâtre John Scott). Il est organisé par le CRDIB et l'Institut culturel de Bretagne, avec le soutien des Chantiers de l'Atlantique et de la Ginard. Le nom complet du colloque est *« De John Scott au Quenn Mary 2, the celtic connection », les liens historiques entre la construction navale de la Clyde et l'estuaire de la Loire ».*



D.R.

Le Queen Mary en construction, tel qu'on peut le voir en visitant les Chantiers de l'Atlantique.

Les liens du pays nazarien avec la Grande Bretagne sont importants depuis très longtemps : les liens avec les chantiers de la Clyde et John Scott (initiateur des chantiers navals nazairiens, en 1860), l'importance du cabotage vers le Pays de Galles jusqu'aux années trente (charbon de Cardiff), importance des commandos écossais dans l'opération « Chariot » (28 mars 1942), la solidarité interceltique de 1945, départ prochain du Queen Mary 2 de Saint-Nazaire.

De multiples points communs existent entre la Clyde et les chantiers nazairiens : les crises, les périodes d'expansion, les difficultés de l'après 1973. Une mentalité ouvrière particulière s'est développée, avec des formes spécifiques d'action syndicale et une tradition politique sociale démocrate de transformation sociale, avec une forte tendance à l'action autonome. Les chantiers de la Clyde ont presque tous fermés alors que ceux de Saint-Nazaire ont connu un boom récent, dont la fin ne laisse pas d'inquiéter.

Tous ces éléments seront abordés lors du colloque (informations : CREDIB, 10 rue A. Briand, 44600 Saint-Nazaire).

Breton, moi non plus

On sait que la division administrative de la Bretagne est un déni de justice. Elle est aussi très nuisible pour la santé mentale, car elle provoque régulièrement des poussées de schizophrénie. Dernière victime, en date, le journal *« Ouest-France »*. Et dans le rôle du révélateur de la maladie : le Tour de France.

Le 26 juillet, les pages sportives de notre confrère ouvraient leurs colonnes au coureur Jean-Cyril Robin, l'un des quatre Bretons engagés sur le Tour. En tant que local de l'étape du jour, il donnait son sentiment sur les 49 km du contre la montre Pornic-Nantes. Pour illustrer ses propos, deux photos du coureur prises, l'une à Pornic devant un panneau d'entrée de ville, l'autre à Nantes devant le château des Ducs de Bretagne. Si la légende qui accompagnait la deuxième photo omettait de préciser de quel territoire relevaient ces ducs, la première photo en revanche indiquait **« Pornic/Pornizh, Bretagne »**. Pas moyen de se tromper.

Le 30 juillet pourtant, dans un article de l'édition cornouaillaise de *Ouest-France* intitulé « Quimper et Châteaulin veulent le tour », on put lire que *« cette année la Bretagne a été complètement ignorée par ce tour du Centenaire »*. Et comme la schizophrénie s'accompagne souvent de troubles de la mémoire, on eut droit en prime, à ce commentaire totalement anachronique : *« La société du Tour de France, voulant un parcours historique rappelant le circuit de la première édition, a écarté la Bretagne, superbement ignorée en 1903 et même plus tard »*. Jusqu'au décret scélérat pris par le régime de Vichy, le 30 juin 1941, l'appartenance du Pays nantais à la Bretagne n'était contestée par personne. Comment le Tour de France aurait-il donc pu « ignorer » la Bretagne en 1903 en faisant de Nantes l'une de ses villes-étapes ?

K.G.

Où en est le Gallo ?

Dès 1975, le PB avait lancé une étude sur la bretonnité du Pays gallo. Comme l'UDB, il avait participé au grand mouvement de réveil du gallo, manifesté par ailleurs par la création de l'association des Amis du parler gallo, par la revue *Le Lian*, par les Assemblées gallèses d'été. En 1984, le gallo faisait son entrée au baccalauréat.

Malgré tout, la question de la langue et de la culture gallèses demeure abordée avec discrétion dans les médias. Cela reste un patrimoine mal connu des bretonnants comme des francisants. En milieu militant, on perçoit souvent une certaine indifférence, voire une certaine hostilité à l'endroit du combat pour le gallo, comme si cela représentait un risque de concurrence ou de dispersion des forces. Une chose est acquise: la Bretagne est aussi gallèse et les Gallos ont droit, comme les autres, à la prise en compte de leur patrimoine culturel.

28 ans après la relance du mouvement pour la reconnaissance et la sauvegarde du gallo, ou en est-on ? Nous avons rencontré Yves Donguy, de l'association Maézoe, qui a participé depuis le début au combat pour le gallo.

PB: peux-tu rappeler aux lecteurs du PB ce qu'est la langue gallèse?

YD : le gallo est la langue romane parlée dans la partie orientale de la Bretagne. C'est une langue d'oïl comme le français, le picard, le poitevin, le wallon, résultat de l'évolution du latin populaire. Langue non reconnue et soumise au même mépris que le breton, elle est encore souvent désignée sous le terme de "patois".

La synthèse des études sur les parlers de Haute Bretagne permet de dégager l'unité et l'identité de la langue et son originalité par rapport aux langues voisines.

Dès l'origine, le breton et le britto-roman ont coexisté, d'où des caractéristiques communes, notamment en phonétique. Les deux langues ont en commun un vocabulaire important, dont une petite partie vient du breton. Le gallo, en revanche, a transmis au breton beaucoup de mots d'origine romane.

Les deux langues ont connu une telle dévalorisation qu'elles sont devenues un fardeau pour beaucoup de locuteurs, notamment dans les milieux défavorisés.



L'une des publications Maézoe.

PB: où en est le gallo aujourd'hui ?

YD: comme toutes les langues minoritaires de l'Hexagone, le gallo s'éteint en douceur. Même s'il est toujours compris dans le milieu rural, il subit le choc de la diminution de la population agricole et de l'arrivée dans les lotissements communaux d'une population de néo-ruraux. L'association Bretagne Gallèse poursuit son activité mais son mensuel *Le Lian* n'existe plus. Le milieu associatif et les enseignants de gallo se battent pour faire davantage accepter le gallo dans l'enseignement et dans la vie de tous les jours. Les progrès seront difficiles tant qu'une graphie unifiée ne sera pas acceptée.

Pour le gallo, tour à tour qualifié de patois, de dialecte, d'idiome, de parler, la notion même de langue est difficile à faire admettre, surtout pour les locuteurs. Passer à la lecture et à l'écriture dans une graphie cohérente pose problème. Ainsi, le troisième album de Tintin en gallo est revenu à une écriture patoisante.

PB: qu'est-ce que l'association Maézoe ?

YD: L'association Maézoe [mézeu], en français "désormais", "maintenant", travaille, depuis sa création en 1978 à l'instigation d'Alan Raude, à l'étude et à la promotion du gallo et de la culture de Haute-Bretagne. Le travail porte sur la mise au point et la vulgarisation d'une graphie normalisée, sur l'étude du vocabulaire et de la grammaire, sur la toponymie de la Bretagne orientale. Un dictionnaire trilingue gallo-breton-français est actuellement en préparation.

Maézoe est un centre d'études britto-romanes dont la documentation est hébergée au sein du centre de ressources Marc Le Bris, à Saint-Caradec, à l'Ouest de Loudéac. L'accès aux documents est ouvert à tous.

PB: quels sont les travaux en cours ? Quels sont les projets de l'association ?

Des brochures, sont disponibles, comme la liste trilingue des communes de chaque département breton; élaborée par JL Ramel et A. Raude. Nous avons évoqué le dictionnaire trilingue.

Mais le projet le plus lourd est la création d'un *thesaurus*, banque de données qui regroupera tout la matière britto-romane dans le temps et dans l'espace. Il y a plusieurs sources: les

sources gallèses et historiques (XIX-XXe siècle) contenues dans un grand dictionnaire étymologique en langue allemande[1] somme monumentale sur les sources dialectales des langues romanes de France.

Autres sources, les enquêtes linguistiques, une banque de données linguistique que j'ai élaborée, à l'instigation d'Alan Raude, dans le cadre de Bretagne gallèse. Elle regroupe une centaine de glossaires et comprend 90 000 entrées.

La saisie pose le problème d'une écriture normalisée, celle d'ELG (écrire le gallo) paraît la plus cohérente étymologiquement, tout en s'inspirant d'une tradition graphique médiévale.

A partir de là, il sera possible d' élaborer des dictionnaires et des outils pédagogiques pour l'enseignement.

PB: quel est l'enjeu ? Quel avenir pour le gallo ?

Avant de répondre, je rends hommage aux pionniers:

- Gilles Morin (aujourd'hui décédé), qui a mené le combat de la reconnaissance du gallo dans l'enseignement, animé un temps l'association *Bretagne gallèse* et son journal *Le Lian* ainsi que les assemblées gallèses et la mise en chantier d'une première banque de données..

- Alan Raude: auteur d'un projet de graphie unifié, il s'est investi pour créer les outils nécessaires à l'avenir du gallo.

Sans oublier le dévouement sans borne de nombreux militants associatifs. Il faut aussi évoquer le revers de la médaille: peu font le lien entre la défense et la promotion de la langue et sa

fixation dans une écriture codifiée. Le gallo est l'une des seules langues régionales qui n'ait qu'une épreuve orale aux examens.

Les mots contenus dans la banque de données lexicographique n'ont pa été transcrits dans une graphie unique, ce qui la rend difficile à consulter.

Le côté festif de la culture gallèse est privilégié (musique, chants, contes), au détriment de l'étude de la langue, pourtant plus payante à long terme. Le mouvement pour le gallo pourrait se retrouver derrière un projet fédérateur, la prise en charge de la langue à partir du "thesaurus".

Les bases d'une graphie unifiée existent. Celle-ci pourrait être adaptée pour coller davantage à ce qui fait la spécificité du gallo, bien démontrée par Jean Pierre Chauveau. L'épreuve du feu de la graphie ELG sera de convaincre avec pédagogie. De cela, son initiateur est bien conscient.

Refuser en bloc une graphie unifiée, c'est condamner le gallo en tant que langue de la modernité et le reléguer définitivement au rang des patois. Cela revient aussi à priver les hauts bretons de la possibilité de création littéraire. Au lieu d'un vocabulaire limité issu d'un petit territoire, on peut bénéficier d'un choix de mots issus de tout l'espace britto-roman. Au XVIème siècle, Rabelais a fait la même démarche pour le domaine francophone.

Quant aux moyens actuels pour réaliser le projet, ils sont réduits à la portion congrue. Nous avons eu un contrat de 3 ans avec la région. mais les moyens sont dérisoires en ce qui concerne les crédits de fonctionnement. Un demi-salaire pour réaliser une telle masse de travail, c'est insuffisant. Il faut que le ou les salariés puissent vivre décemment.

La région ne pourrait-elle s'engager à plus long terme? Car ensuite, il faudra éditer dictionnaires et moyens pédagogiques, comme cela a été fait pour la langue bretonne. Si on veut une langue moderne, il faudra aussi des néologismes..

Tous comptes faits, ces produits seront tout de même peu coûteux, car réalisés par le réseau associatif. Mais c'est très urgent, car rien n'existe, ni dictionnaire général, ni méthode audiovisuelle.

Si on veut donner une chance de survie au gallo, il faut agir maintenant. Le combat est le même que pour la langue bretonne, qui a subi la même oppression, la même dévalorisation, la même indifférence. C'est le problème de la survie d'une langue issue du monde rural.

(1) *Französiches Etymologisches Wörterbuch, somme monumentale - 140 volumes! - qui regroupe les sources dialectales de langue d'oïl, de l'occitan, et du franco-provencal.*

Interview recueillis par
Jean-Jacques MONNIER

Pour en savoir plus sur le gallo:

Des adresses :

– Bertaeyn galeizz, 2 Contour de la Motte, 35000 Rennes (bertaeyn galeizz.com)

– Maézoe, Maison du Val d'Oust, 22600 St Caradec (maezoe.com)

Des publications :

– Claude Capelle, *Le gallo et les langues celtiques,* ERG n°2, 1988.

Jean-Paul Chauveau, *Evolutions phonétiques en gallo* (Editions du CNRS, 1989)

Le Gallo dans tous ses états

27 septembre - 10 h - 20 h, Rennes

Journée gratuite de rencontre avec les acteurs du gallo, organisée par l'association Beyrtaeyn galeizz.

Trois pôles : découverte et initiation pour adultes. Contes et jeux en gallo pour enfants 6-12 ans, pour apprendre le gallo, travaux en gallo ou sur le gallo, présentés par les associations. Scène animée (chanteurs, conteurs, théâtre). Jeux traditionnels. Omniprésence du gallo écrit sur la fête.

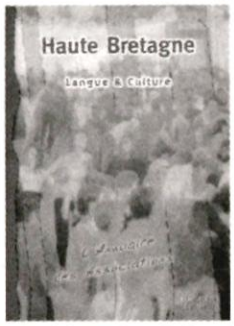
Une maison d'édition consacrée au gallo

«Emolery au Sorgarr» est une maison d'édition associative consacrée au gallo, animée par l'association «Les éditions de la Salamandre». On lui doit la revue satirique Druj et les deux volumes de «Mon petit gallo de poche».

En préparation également, un petit roman policier en gallo, avec sa traduction en français et un collectage réalisé dans l'Est du Pays Nantais.

(Adresse : Beliard, 35150 Janzé. Site internet : http://www.sorgarredition.com

Un annuaire des associations culturelles de Haute-Bretagne



Le centre Marc Le Bris de Saint-Caradec publie, avec l'aide du Conseil régional de Bretagne, un annuaire des associations dans le domaine de la langue et de la culture gallèse. C'est une première pour un domaine longtemps délaissé de la vie culturelle. Tour à tour sont présentées les associations dans les domaines de la langue, du théâtre, de la culture et du patrimoine, les écomusées et musées, les rendez-vous de la culture gallèse. Les radios, les sites internet qui utilisent le gallo sont mentionnés. Une bibliographie détaillée complète la brochure (68 p., CRPC Marc le Bris, Maison de Val d'Oust, 22600 Saint-Caradec, tél. 02.96.25.10.75).

Druj : Une revue humoristique en gallo



Druj, c'est le nom d'une revue humoristique et satirique en gallo, dont le premier numéro vient de paraître. Elle s'adresse évidemment aux jeunes, mais pas seulement à eux. On y retrouve un peu l'esprit de Fluide Glacial ou de Yod Kerc'h. De petits articles illustrés sont accompagnés d'un vocabulaire gallo-breton, dans l'esprit d'Evit ar Brezhoneg. Les sujets traités vont du cinéma au football en passant par les stars oubliées. C'est évidemment un joli pari, alors que la population gallésante est plutôt âgée et traditionaliste. Quelques conseils pour lire le gallo ne sont pas superflus, car l'orthographe utilisée relève de conventions qui ne se devinent pas facilement. La dernière page indique 10 sites internet qui utilisent le gallo (trimestriel, 2 € le numéro, 4 € l'abonnement annuel : à Druj, Beliard, 35150 Janzae/Janzé.

Les dieux ont soif !

La laïcité dérange, et les laïcs davantage encore. Partout, les intégrismes religieux se font chaque jour plus bruyants que la veille. Partout, leurs zélés représentants revendiquent la reconnaissance de droits destinés à publiciser la pratique religieuse et ainsi faire reculer l'espace laïc de la neutralité à l'égard des croyances et des confessions. Partout où l'on avait su, au cours du XX^{e} siècle, créer un tel espace cantonnant la religion au domaine de la vie privée, la loi est modifiée sous les assauts inlassables des croyants accrocheurs. On aurait évidemment grand tort de stigmatiser une religion plutôt qu'une autre dans ce *tohu-bohu* qui eût été jugé comme venu d'un autre âge il y a peu de temps encore. Si certaines revendications sont plus voyantes que d'autres, toutes les religions, petites ou grandes, participent de la surenchère nous menant vers l'impossibilité d'une séparation claire de l'Eglise et de l'Etat, d'une distinction toujours souhaitable entre le temporel et le spirituel.

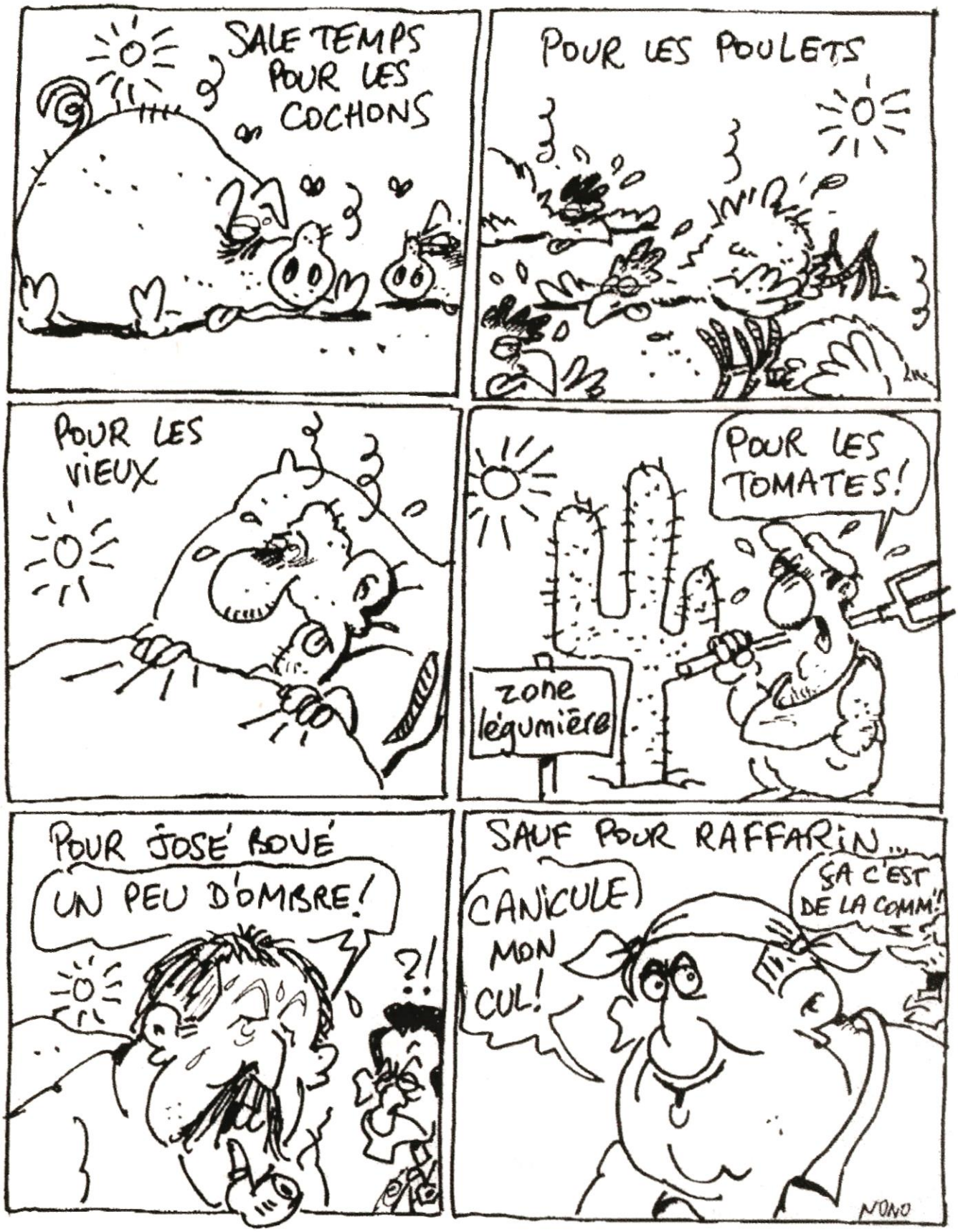
Va-t-on demain devoir accepter que l'espace public soit peuplé d'une mosaïque de groupes sociaux d'abord identifiables par l'appartenance religieuse de leurs membres respectifs ? Va-t-on en finir avec l'anonymat confessionnel si nécessaire à la cohabitation intelligente d'individus différents sachant réserver au domaine privé leur différence la plus subjective, celle de la croyance en Dieu, dès lors que personne ne s'accorde sur la bonne manière de servir ce dernier ? Si l'Europe a su, au cours du XX^{e} siècle, avec des fortunes diverses, maintenir la question religieuse à l'écart de la r*es publica*, elle est aujourd'hui menacée de ne plus pouvoir conserver cette impérieuse posture. On se souvient du récent débat à propos de la référence religieuse à inscrire dans la Constitution européenne. Jusque-là, l'Europe communautaire s'était construite sans éprouver le besoin d'inscrire dans ses textes fondateurs une telle référence. Chacun savait que l'Histoire de l'Europe est définitivement – on ne refait pas l'Histoire – marquée par le sceau du christianisme. Cela suffisait de le savoir. Mais, les Polonais ne s'en contentent pas : au moment de frapper à la porte de la Communauté, ils tentèrent de faire inscrire la formule sacrée sans laquelle ils ne pourraient adhérer au projet européen. On garda raison. Cependant, sur d'autres terrains plus concrets la raison a disparu ou est en passe de disparaître.

A Birmingham, la communauté musulmane a obtenu qu'une piscine municipale aménage ses horaires d'ouverture de façon à ce que certaines heures soient exclusivement réservées aux femmes musulmanes se baignant tout habillées sous la surveillance d'autres femmes musulmanes. En France, la commission récemment constituée pour réfléchir aux conditions d'une « nouvelle laïcité » (!) ne cesse de recevoir d'exorbitantes demandes quant à l'entrisme du fait religieux dans l'espace public, à commencer par celui de l'Ecole. Beaucoup de ces demandes concernent la dispense de certains cours où un enseignement soi-disant contraire aux préceptes d'une religion est professé. Les Advantistes du septième jour ont d'ores et déjà obtenu l'autorisation de ne plus mettre leurs enfants à l'école le samedi. Sachant que le premier jour de la semaine est en vérité le dimanche, que Dieu créa le monde en six jours et se reposa le septième jour, donc le samedi, il est inconcevable que l'Homme osât travailler ce jour-là. Il va être de plus en plus difficile d'avoir des classes homogènes par l'emploi du temps et ouvertes au dialogue par l'acceptation libre de principes et valeurs universels étrangers à l'irrationnel religieux.

Le signe le plus patent de la défaite de la laïcité tient à ce que désormais les laïcs sont considérés comme les vrais intolérants, de fieffés sectaires, d'abominables ennemis de la liberté de conscience. Un tel renversement historique des représentations sociales dans un monde où les guerres les plus tenaces sont d'ordre religieux n'annonce pas un avenir radieux. Et l'Etat de donner l'exemple. Quand le ministre de l'Intérieur se mêle d'organiser l'Islam de France, il rompt bel et bien le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Si la théocratie, contrôle de l'Etat par l'Eglise, est insupportable, le césaro-papisme, contrôle de l'Eglise par l'Etat, ne l'est pas moins. Pourquoi le paradis céleste que tous les croyants espèrent doit-il souffrir l'enfer terrestre ? L'Homme n'est toujours pas à la veille de résoudre cette très vieille contradiction.

Yann FIÉVET

CANICULE


SALE TEMPS POUR LES COCHONS
POUR LES POULETS
POUR LES VIEUX
POUR LES TOMATES!
zone légumière
POUR JOSÉ BOUÉ
UN PEU D'OMBRE!
?!
SAUF POUR RAFFARIN...
CANICULE MON CUL!
ÇA C'EST DE LA COMM!
NONO

POBL VREIZH

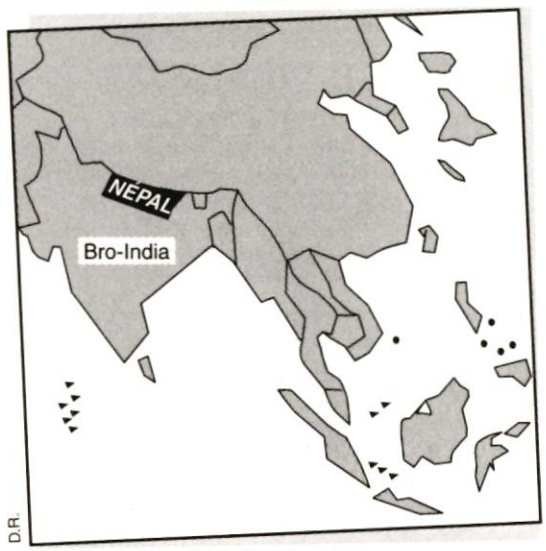
NEPAL
Brezel-diabarzh

Abaoe an 29 a viz genver ez eus ur prantad harz-an-tan etre arme gouarnamant Nepal hag ar stourmerien vaoour a zo deut a-benn da zastum a-walc'h a nerzh evit astenn ar brezel-diabarzh er-maez eus kornadoù ar c'hornôg ma oant aet enno e penn ar vuhez-stroll dre lakaat ar gouerien hep douar ha pariaed an indouegezh da duañ ganto. 8.000 a dud a zo bet falc'het e-kerz emgannoù ar brezel-se bet kroget e 1996 pa oa dipitet ul lodenn eus ar boblañs gant efedoù an dispac'h a lakaas termen e 1990 d'ar vonarkiezh hollveliel.

Ur vonarkiezh indouek a zo eus Nepal daou c'hantved 'zo. Asantet endoa ar roue Birendra e 1990 ober gant ur vonreizh nevez a roe tu d'ar sujidi d'en em vodañ drezo o-unan evit sevel strolladoù politikel. Dont a rae ar roue da vezañ arouez ha kred unvaniezh ar vroad. Diwarneuze e oa karget d'ober war-dro e rouantelezh gant ur gouarnamant a veze lakaet ur c'hentañ ministr e penn anezhañ. Brud a oa bet dastumet gant ar roue-se da heul un hevelep dibab ha mantret e oa bet ar braz eus e sujidi e miz even 2001 o klevet e oa bet drouglazhet hemañ hag ul lodenn vras eus e familh gant ar priñs-hêr bet kollet e skiant vat gantañ. Seul vantretoc'h e oant ma oa aet ar gurunenn gant Gyanendra, breur ar roue drouglazhet, dre ma oa ar priñs-se unan eus mirourien ar palez a savas a-enep ar frankizoù politikel asantet e 1990. Soñjal a rae d'an dud e vefe aet kreñv e penn ar riez, al lizadur hag ar c'hoant gounit diwar goust ar re-all. Evit ar roue nevez e ranke ar brezel echuiñ kousto pe gousto. Perc'henn war un otel e Katmandou, e komprene mat kenañ peseurt noaz a c'helle degas emastenn ar brezel er c'hornadoù daremprede gant miliadoù a douristed deut da gantren dre wendodennoù ar menezeier Himalaya. Endra ma oa diegi gant Birendra oc'h implij an arme evit mougañ nerzhioù taliñ an dispac'herien, e soñje d'e vreur e c'helle goulenn digant e soudarded seveniñ un hevelep kefridi.

Sezizañ ar c'hêrioù gant ar maezioù

Meur a genel a zo e Nepal. An Newared hag ar Chettried eo ar re binvidikañ anezho e traonienn Katmandou. Kastaoù a zo anezho evit gwir hag astenn a reont o beli war 70% eus ar galloud ekonomikel ha politikel en ur vro chomet solut enni frammoù ar gevredigezh feodel. Strollad an div genel-se eo Strollad Kendalc'h Nepal, ur strollad a vez sellet outañ gant ar vroadelourien evel ouzh hini India. Gounezet e oa bet dilennadegoù 1991 gant Strollad Kendalc'h Nepal, met kreñv a-walc'h e oa aet ivez ar Strollad Komunour (ur strollad a vez graet anezhañ United Marxist Leninist pa oa bet o vodañ meur a luskad eus an tu kleiz pellañ) evit bezañ lakaet da stummañ ur gouarnamant a velestras ar vro bloazpad, etre 1994-1995. Ne oa ket bet



D.R.

plijet ar re daerañ eus ar gomunourien gant an dibab graet gant o strollad de gemerout perzh er vuhez parlamantel. Frammet e voe ganto ur strollad nevez: Strollad Komunour Nepal-Maoour ha divizet e voe ganto reiñ lusk d'ar brezel gwerinel. Diazezañ a raent o stourm war ur roll kinnigoù sokial, politikel ha broadelour a c'helle ober berzh en ur boblañs a ranke meur a hini enni divroañ war-du India pa ne oant ket mui evit o dienez.

Strategiezh ar vaoourien a zo sezizañ ar c'hêrioù gant maezioù aet dindan o beli dre heg pe dre gaer. Ouzhpenn 10.000 a stourmerien terket evit brezeliñ a ya d'ober o arme (graet anezhi Arme Broadel evit an Dieubadur). Lakaat a ra ar gouarnamant 35.000 a soudarded da vont dezho. Anat eo e c'hell ar stourm padout ur viken er c'hornadoù meneziek-se ma ranker lakaat ar boblañs da duañ gantañ evit trec'hiñ hag en em astennet eo ar brezel-diabarzh aes-tre war 70% eus an tiriad e-korf un nebeud bloavezhioù dre veskañ ar stourm evit terriñ lod eus ezhommoù ar werin gant un implij eus ar feulster a laka da gaout aon razo. Embann a rae an dispac'herien o youl da genderc'hel ganti keit ha na vefe ket asantet d'o goulennoù gant ar roue. Kinnig a raent sevel ur gouarnamant da c'hortoz hag ober eus Nepal ur republik gwerinel amresis he reolennoù. Peadra a oa da soñjal e tibabent implij an nerzh hag ar spont pa ne oant ket evit lakaat ar braz eus ar boblañs da duañ gant o mennadoù dre gaer. Meur a strollad eus ar seurt-se a zo hag a zo bet o stourm er rannved-se, evel ar strolladoù naksalit en India hag e Bangladesh. Tuta a ra ar seurt dispac'herien e-touesk ar re yaouank o-deus desket lenn ha skrivañ ha degas a ra ar brezel-diabarzh d'ar re yaouank-se leveoù ha kargoù brudus ne c'hellfent ket kaout o toujañ d'al lezennoù.

Un ekonomiezh gwallaozet

Gwallaozet eo bet ekonomiezh ar vro gant an nerzh dastumet gant ar brezel-diabarzh. Dilabour e vefe ouzhpenn 40% eus an dud er c'hêrioù hag an hanter eus ar boblañs a vefe en dienez. Kalz nebeutoc'h a douristed a zibab ober kantreadennoù e Nepal ha ne vez ket mui degaset d'ar vro abalamour da-se tost d'an hanter eus ar moneizoù estren e oa kustum da implij betekhen evit enporzhiañ an danvezioù a fazie dezhi. An emglev graet e miz genver 2003 a zegas ur seurt reizhegezh d'ar vaoourien er c'hornadoù aet dindan o beli. Ne c'hellint ket moarvat mont re bell ganti rak ne vefe plijet, na India, na Sina, gant un hevelep renad e Nepal. Seul druezusoc'h eo stad an traoù er vro-se, ma ranko gouzañv ouzhpenn-se a-benn ar bloaz 2020 hervez ar skiantourien ur c'hren-douar eus ar re zrastusañ.

Paol AR MEUR

●

Situation politique du Népal où la guérilla maoiste gagne du terrain.

Echu ar vakansou



Ar barzh Per Diolier a ro deomp barzhonegoù nevez, «Trema heolioù kuzhet». Net ar wech-man ul levr divyezhek, «Vers des soleils cachés». C'hoant en deus bet an oberour da vezañ komprenet ivez gant e vignoned eus Sant-Maloù.

«Le français n'étant pas exacte tradition, mais récréation».

Daou-ugent barzhoneg, renket en eizh rummad : *«En ti pe er-maez». «Ar Mor». «Kêrioù». «Kantreerezh». «Karantez». «Envor». «Emsonjoù». Sonerezh». Barzhonegoù a bep seurt. Fomus ha leun a furnez. Da skouer :*

«Buhezig.
.... Penaos chom
diseblant ouzh kaerderioù
hor gronn ?
Daoulagad izo en hor penn
ha ne welomp ket
dremmoù lies ar bed.
... Ha gouest e vefemp da zizoleifi
an elfennoù dibar en darvoudoù bemdez
da zibab an hentoù digompesafi
ha d'ober eus pep devezh
ur skourrad adnevezet»,

Gant Per Denez eo bet skrivet ar *rakskrid. «Ar skeudenn a-drefiv an drolinenn».*

Skeudennaouet al levr gant Gaïde Jégou.

Kejet em eus pell'zo dija gant Per Ar Bihan, bet va c'henskoliad e *Kêr Vreiz,* e Pariz, dindan Andrev Latimier, o vezañ hor c'helenner ! Bet Per, da c'houde epad pell teñzorer ha merour Al Liamm. Goude koshaat emañ atav ar paotrken sioul ha ken seder e galon. Ha koulskoude ken kreñv e youl !

◆

Adarre ul levr divyezhek... Gant Joseph Le Poezat-Guigner e oa skrivet meur a levr evit ar grennarded. Skolaer ha kelenner e oa bet. Rener Skol Normal Kemper ivez.E 1967 e oa bet embannet gantan «Le Pré du Roy». Diviet e oa al levr pell'zo. Ha deut e penn tud Skol Vreizh advoulañ ar romant. Nemet e vank atav levrioù e brezhoneg evit ar grennarded. Evelse eo bet troet e brezhoneg, *«Prad ar Roue».* Ha roet dimp ul levr divyezhek.

Gant Alain Croix eo bet savet, e galleg, an «Avant-propos». Hervezañ eo bet gwellaet gouiziegezh an istorourien abaoe m'eo bet skrivet e romant gant Le Poezat-Guigner :

«L'histoire de la Bretagne qui nous apparaît ici est celle d'Ernest Lavisse, c'est-à-dire l'histoire républicaine de l'extrême fin du 19e siècle, marquée par le très fort souci de construire l'unité française et la réduction des humbles à un rôle caricatural».



Plijus eo da lenn, memes tra. Avanturioù Loïg ar Gwen, ur c'hemperad yaouank, kondaonet e gaou d'ar galeoù, e amzer ar Bonnedoù Ruz. Ur bern avanturioù, dre ar bed hag e garantez evit Mariannig. Deoc'h da lenn al levr.

Skeudennoù brav gant Philippe Degrave.

Lakaet eo bet an destenn a orin gant Paolig Kombot e brez houef. Un tamm mat a labour ! Diaes eo treiñ hep bezañ sorc'hennet gant an destenn orin. Dreist-holl pa vez galleg «uhel» ganti. Souezhet e vo meur a hini a welout an destenn e brezhoneg hirroc'h eget an destenn e galleg. Adlennet eo bet labour Paolig Kombot gant Fañch Morvannou.

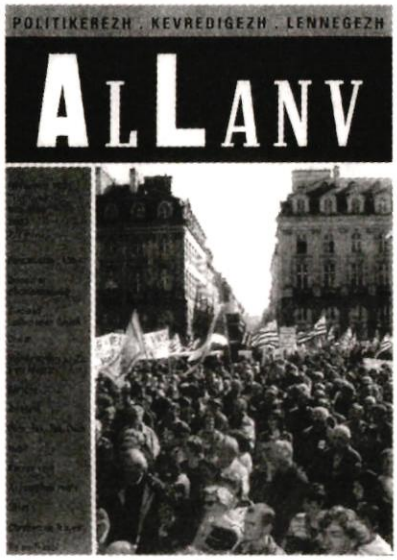
◆

Deut eo Niverenn 100 Al Lanv (politikerezh, kevredigezk, lennegezh.) Ur gelc'hgelaouenn ganet 23 vloaz'zo.

«Ganet e-touez studierien Skol-Veur Roazhon e bloavezhioù yodkerc'h, Plogo, F.L.B., Diwan, Skol an Emzav....»

Sevel ur c'helc'hgelaouenn e brezhong a zo dija ul labour. Met derc'hel, kenderc'hel a zo un dra all. Gwell a ze evit skipailh Al Lanv.

An niverenn-mañ e vo kavet adarre pennadoù diwar-benn Breizh, *«Skindikad Labourerien Breizh»,* ha *«Pennad-kaoz gant gant besprezidant Diwan».* Hag ivez pennadoù digor war ar bed holl Arrasate, broioù arao, Kuba... Ur studi istorel gant Per Denez, *«Yezh Kernev-veur».* Evel boas, evel just, *Al levrioù, ar pladennoù,* gerioù-kroaz. Da echuiñ ar barzhoneg, *«Galv disoñjet d'ar peoc'h»* gant Per Denez.



Trugarez da Batrig an Habask ha d'an dornadig «Kenlanverien» !

Evit ur gelaouenn a studi hag a breder.

Glaoda MILLOUR

LE POEZAT-GUIGNEr Joseph. *Le Pré du Roy. Prad ar Roue* (bilingue), 300 p., 24 euros. Skol Vreizh.

DIOLIER Per. *Trema heolioù kuzhuet. Vers des soleils cachés* (bilingue). 140 p., 11 euros. An *Alarc'h Embannadurioù.* 14 Straed Louzaouenn-an-Hañv, 22300 Lannion.

AL LANV. Trimiziek. Koumanant, 28 euros, 59 Hent Kerdronnioù Vihan. 29000 KEMPER.

DIWAN Kentañ derez

a zo o tuta STAJIDI hag ERLEC'HIDI
evit miz Gwengolo 2003

Bac + 3
Brezhoneg komzet ha skrivet

Stummadur "kelenner ar skolioù Diwan"
e Kemper

Goulennit titouroù gant servijoù pedagogel DIWAN :
Rann ar C'helenn
Z.A. Sant Ernel - Bp 147
29411 LANDERNE CEDEX
Pgz : 02 98 21 34 95

Soñjoù diwar-benn ar brezhoneg a vremañ

Kavout a reoc'h da heul va chekenn adgoumanantiñ. Anzav a rankan ez eo gant plijadur e resevan va niverenn nevez bep miz.

A-wechoù zoken e tegouezh din lenn e-barzh enni traoù dedennus a-zivout ar brezhoneg, evel da skouer, n'eus ket pell a zo, ar mod nevez a c'hellfe bezañ anezhañ evit kontañ er yezh-se, peotramant pegen divalo e kav tud bugale zo dafar-kelenn an ti embann TES, a zo koulskoude pase kenañ din-me met na glotfe ket, sañset, gant ar bed a-vremañ.

Plijout a rafe din avat lenn pe glevout mennozhioù pismigerien zo displeget er yezh a zo, hervezo da vihannañ, ken tomm d'o c'halon.

Matreze a-valc'h int re lezirek pe zic'houest memes d'hen ober, se ! Hag aze eman an dalc'h, d'am meno, rak ma vez kendalc'het da vont en hent-se, ne vo ket mui eus ar brezhoneg a-benn un nebeut bloavezhioù ac'hann.

Ha neuze... un taol kaer, avat, kaout ur brezhoneg adnevesaet pe « arnevez » (etro ma lavar hiniennoù) ma ne vez den ebet ken evit e implij er vuhez foran !

Forzh pehini e vefe, ne vez ket lakaet ur yezh da vont war-raok en ur ober gant ur yezh all. En ur ober kement-se gant ar brezhoneg emeur e riskl d'e lakaat d'en em gavout er memes stad gant al latin, da lavaret eo e stuz ur yezh varv studiet e skol ha n'eo mui komzet gant den (hag ouzhpenn-se hep na vije an hevelep lufr hag al latin gant hor paourkaezh brezhoneg, evel just) !

Setu aze ivez lakaet war-wel kiriegezh ar vretoned evit pezh a sell diouzh diskar ar brezhoneg : pa vezont goulennataet e vez a-du ar bras anezho gant ma vefe saveteet hor yezh. Dibaot avat ar re a striv d'he zeskiñ ha raloc'h c'hoazh ar re a zibab implij anezhi en o buhez pemdeziek, evit sevel o bugale dre skouer.

Gwelloc'h eo neuze gant lod deusouto lenvañ war o flanedenn galet, sañset, ha, kement ha bezañ ganti, tamall ar Stad c'hall da vezañ lazhet o yezh, ha me oar me peseurt digarezhioù all c'hoazh, pa 'z eo ar vretoned o-unan, a zeblant a-benn ar fin ken diforzh kaer ouzh hêrezh priziusañ o hendadoù, a zo oc'h he lesker da vont da get, hag ivez evel pa vije da baotred ar c'houarnamant da zeskiñ brezhoneg en o flas dezho.

N'em bije kredet morse em bije skrivet un deiz ez eus feneanted eus al lodenn vrasañ eus va c'henvroiz, e-keñver sevenadur da vihannañ atav. Hiriv, allas Doue, on deuet d'her soñjal da vat.

Fiziañs am eus he do POBL VREIZH, a zo bet evit ar wech kizidik ouzh dazont hor yezh, ar vadelezh da embann va gerig. Responto neuze neb a garo... ha ra gendalc'ho ar re all da sellout ouzh o zele : « tout a ya pase mat, Itron varkisez ! »

Emichañs e kavin alato un tamm avel a-benn da zislavarout ac'hanon...e brezhoneg, evel just. Bec'h dezhi, tudoù, deoc'h-c'hwi an dro da dapout krog en ho pluennoù breman !!! Dihunit 'ta, tribledie ! A-raok ma vezo re ziwezhat...

Regis DISERBO

Kinnigoù labour

DIWAN a zo o klask

– ur c'helenner(ez) war ar galleg evit skolaj Gwened (56)

– ur c'helenner(ez) war ar skiantoù fizikel hag ar matematik evit skolaj Ar Retog Kerhoon (29)

– ur c'helenner(ez) war ar filozofiezh evit al lise e Karaez

– ur c'helenner(ez) war ar spanoleg evit skolaj Kemper

– kasourien evit skolajoù Kemper Plijidi ha Gwened.

– un(e) professeur de français pour le collège de Vannes (56)

– un(e) professeur de sciences physiques et de mathématiques pour le collège du Relecq Kerhuon (29)

– un(e) professeur de philosophie pour le lycée à Carhaix (29)

– un(e) professeur d'espagnol pour le collège de Quimper (29)

– des animateurs pour les collèges de Quimper, Plésidy (22) et Vannes (56)

Aotreegezh en danvez kelennet Brezhoneg komzet ha skrivet
Evit kaout titouroù
Pellgomzit pe skrivit da : DIWAN, BP 147, 29411 Landerne cedex
Pgz : 02.98.21.34.95

AL LIAMM

Niverenn 338



Foto Al Liamm

Ar Flandrezal Frank Roger.

Dibabet eo bet da ganenn evit Europa an hini vrudet bet savet gant Ludwig Van Beethoven "An die Freude". Lakaet eo bet e brezhoneg gant Jakez Konan dindan an talbenn "Kanenn d'al levenez" hag he c'havout a reer war bajennoù kentañ an niverenn. Div varzhoneg all a zo d'he heul : Youloù, gant ar barzh galizat Manuel Antonio, troet gant Herve ar Bihan ha Maria Loro; Teir flac 'hig du, bet savet gant Youenn Gwernig p'edo o chom er Stadoù-Unanet.

Karantez, faltazi, fent ivez, a gaver en danevelloù fardet gant Yann Gerven (Ar rozenn), Reun ar C'halan (Enza), Marie-Pierre Merret (Un dilhad marc'had mat), Patrice Marquand (Tornaodoù Moher) ha Gabriel Goubin (El ma rede dour ar wazh).

Sylvain Botrel en deus troet un danevell diwar dorn ar Flandrezad Frank Roger "Al liorzh ma 'c'hae an amzer e poultrenn", ma kont enni enni riskladenn buhez ur c'houblad kozh en dic 'hall hag er follentez.

Mar deo gwirvoudel ha skañv danevell Yann Gerven, emaomp o paouez menegiñ, e studiadenn war ar yezh hag he c'hevreadurezh, "Herezh ar brezhoneg beleg ha penaos en em zizober dioutañ; heverk ha klok, a zo frouezh ur gwir breder.

Fañch Kerrain a gendalc'h d'hon titouriñ war "Gelennadurezh Bouda", Efflamm Gervilio a ro deomp e notennoù-lenn war levr Emmanuel Todd "Après l'empire, essai sur la décomposition du système américain", hini Thomas Edward Lawrence, "Seven pillars of wisdom" ha romant-polis diwezhan Tony Hillerman "The wailing wind", a ro c'hoazh dezrevell un enklask kevrinus e poblad an Navajoed.

A-hed 36 pajenn en em led notennoù prizius war vuhez sevenadurel an Emsav. (Al Liamm, koumanant-brud 25 €, da gas war anv ar gelaouenn da "Guzul ar Brezhoneg", 14 straed Louzaouenn an Hañv, 22300 Lannuon).

Marzhin GROGENNEG

Le 70e anniversaire d'Ar Falz célébré à Saint-Thégonnec

La célébration du 50e anniversaire d'Ar Falz s'était déroulée à Morlaix en 1983, et avait retracé l'engagement de son fondateur Yann Sohier. Cette année, les responsables du plus ancien mouvement culturel breton de gauche ont choisi Saint-Thégonnec pour évoquer les moments importants de l'histoire de l'association et rendre hommage à leurs grands anciens: Yann Sohier, Armand Keravel, Charlez Ar Gall , qui ont animé Ar Falz, mais aussi le paysage culturel breton pendant 70 ans.



Photo Skol-Vreizh-Irco

De gauche à droite : Donatien Laurent, Yann-Bêr Piriou, Mona Sohier-Ozouf.

Accueillis par Yvon Abiven, maire, et par Marylise Lebranchu, députée, les quelque 150 adhérents et sympathisants ont écouté avec un intérêt mêlé parfois d'émotion, les 9 intervenants qui se sont succédé à la tribune.

Ce fut d'abord Soaz Maria qui évoqua ses «relations» avec Sohier, qu'elle avait découvert en réalisant son mémoire de maîtrise. Au cours de son intervention, *Yann Sohier ha me*, elle s'est attachée à expliquer tout l'intérêt qu'elle a éprouvé pour l'homme d'action, le premier à avoir associé langue bretonne et laïcité; il est regrettable qu'aucune école ne porte le nom de cet instituteur qui a consacré son existence à la défense de la langue de ses élèves.

Jean-Yves Veillard fit ensuite part de ses recherches sur la *gauche bretonne d'une guerre a l 'autre*, à travers une correspondance inédite de Morvan Marchal de 1937 à 1939, où celui-ci faisait preuve d'une certaine lucidité en dénonçant les sympathies fascistes de Mordrel et Debauvais. Mais son pacifisme l'empêcha de prendre une position plus ferme contre l'Allemagne hitlérienne, et dans la revue *Nemeton* (1942-43) il manifesta une grande bienveillance à l'égard des *chefs de demain*, et exprima des idées nettement antisémites. D'où la question de l'existence d'une véritable *gauche bretonne* entre les deux guerres.

Yvon Le Ven, quant à lui, s'est attaché à faire revivre la personnalité d'Armand Keravel, de 1933 à 1945; jeune instituteur, il adhéra aux idées de Sohier et participa au premier *Falz*, ce qui lui valut d'être mis à l'index par son inspecteur en 1940; pendant la la guerre, il se tint à l'écart de toute collaboration et rejeta la graphie de 1941. Dès 1942, il prépara la renaissance d'Ar Falz et à partir de 1945, se consacra à défendre inlassablement *la langue du peuple*, pendant les deux décennies qui suivront, il sera, selon P.J. Helias, une véritable *incarnation d'Ar Falz*.

C'est avec émotion que le public écouta alors Charlez Ar Gall évoquer, dans son breton naturel et savoureux, la relance du mouvement en 1944; l'ancien trésorier d'Ar Falz a surtout évoqué des souvenirs personnels : réfractaire au STO, il n'en donna pas moins des cours de breton en 1 942, ignorant tout de l'Emsav politique et culturel du moment; c'est en lisant le journal communiste *La Terre*, en janvier 1945, qu'il fit connaissance avec Keravel ; dès lors, il allait participer intensément à la vie d'Ar Falz : pétitions, projet de loi de Pierre Hervé, stages, revue..., en plus de ses activités radiophoniques et télévisuelles. Une belle vie de militant au service de notre langue !

Yohann Falchier est revenu sur les *action d'Ar Falz de 1946 à 1965* ; ce furent d'abord les luttes menées en vue de l'enseignement du breton avec l'UDB (Unvaniez Difennourien ar Brezoneg), qui devaient aboutir à la loi Deixonne de 1951, la sensibilisation des enseignants et des élus, puis la création de l' Oeuvre du Livre Scolaire Breton, la fondation d'Emgleo Breiz, les concours de breton, la participation au M.L.C.R ; tout cela s'inscrivait dans une perspective de laïcité et de progrès social. Puis le mouvement sortit du terrain strictement culturel en prenant l'initiative du CAB (Comité d'Action pour la Bretagne) et en plaçant son espoir dans une victoire du socialisme. Dès lors Ar Falz évolua *vers un idéal socialiste et régionaliste au service de la Bretagne.*

Ce furent à nouveau des souvenirs personnels qu'évoqua Claude Millour, adhérent d'Ar Falz depuis 1945, le «plus ancien membre du mouvement». Issu d'une famille laïque expatriée, il apprit le breton à Paris et, une fois installé comme vétérinaire en Basse Bretagne, il en fit sa langue quotidienne. Membre du PSU, il représenta ce parti au FCPB, fut membre du CA d'Ar Falz; dans sa conclusion, il déclara s'être *toujours trouvé à l'aise dans les luttes d 'Ar Falz,* et affirma, avec un bel optimisme, sa confiance *pour l 'avenir de nos combats : La Bretagne, le Peuple breton et notre langue.*

Per Honoré, ancien secrétaire général d'Ar Falz, intervint ensuite pour évoquer la dernière grande initiative prise par le mouvement: la création du Front Culturel Progressiste Breton en 1977, avec le PS, le PSU et l'UDB ; d'autres formations culturelles et syndicales devaient rejoindre le mouvement, qui organisa de nombreuses actions revendicatives. En 1981, le FCPB appela à voter pour le candidat socialiste, F. Mitterrand qui, à Lorient, avait promis *un statut des langues et cultures de France.* Lassés des promesses non tenues, des absences répétées du PS, les délégués décidèrent, en 1985, la dissolution du FCPB.

Ce fut alors l'intervention de Mona Sohier-Ozouf, fille du fondateur d'Ar Falz ; après avoir dénoncé le pamphlet de F. Morvan dirigé contre l'ensemble du Mouvement breton, mais aussi contre Sohier et Ar Falz, elle entreprit d'analyser *l'idée républicaine et la revendication culturelle régionale* ; selon elle, si la gauche française a toujours eu tant de mal à *épouser la revendica-*

Le 70e anniversaire d'Ar Falz (suite)

tion régionale, c'est parce qu'elle continue à revendiquer le triple héritage des hommes de la Révolution : nouveauté radicale de cette expérience, *rêverie* de l'unité, prétention à l'universalité; de là sont nées les difficultés de Sohier avec la gauche de l'époque, de là viennent les difficultés des républicains actuels à comprendre les aspirations régionales. Elle termina en rappelant l'importance de l'*appartenance à une communauté*, mais aussi, dans certains domaines, la primauté de l'universel ; tout l'honneur d'Ar Falz est, selon elle, d'avoir fait de la revendication culturelle, *non un repli frileux sur une communauté fermée, mais un moyen d 'accès à la liberté*.

Il revenait à l'actuel président d'Ar Falz / Skol Vreizh de conclure; c'est ce qu'il fit dans les deux langues, en rendant d'abord hommage aux grands anciens, depuis E. Masson jusqu'à Ch. Ar Gall, et à leur action, dont le résultat le plus évident est la fierté retrouvée des Bretons de leur différence, succédant à des siècles d'identité négative. Il rappela ensuite le caractère progressiste de l'action d'Ar Falz, pour qui le développement du sentiment identitaire est un contre-pouvoir efficace aux menaces d'uniformisation et de mondialisation que font peser les sociétés multinationales et les puissances politiques qui les soutiennent. Il termina par un rappel des principales revendications d'Ar Falz en matière d'enseignement du breton et du gallo, de radio et de télévision, de vie publique, et insista sur la nécessité, pour chaque Breton, de s'investir dans la lutte quotidienne pour la pérennité de sa culture, élément d'une société plus juste et plus humaine.

Après quelques questions, et un excellent *kig ha farz* pris en commun, l'après-midi se poursuivit par des activités plus festives et conviviales : poésie, théâtre en langue bretonne, chansons. Une telle jounée aura été plus qu'une simple commémoration du passé ; en plus des leçons qu'ils en ont tiré, de la joie de se retrouver et d'échanger, elle aura permis à de nombreux militants d'Ar Falz / Skol Vreizh de renforcer leurs convictions et de réfléchir à un avenir qu'ils veulent raisonnablement optimiste pour les hommes de Bretagne.

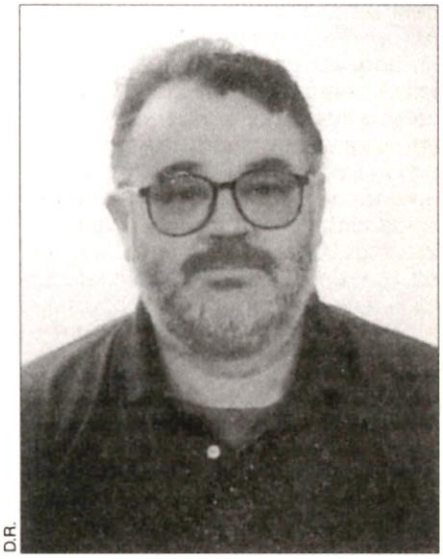
Paolig Combot

L'intégralité de ces interventions est publiée dans le dernier numéro d'Ar Falz (n° 87, juillet 2003), que l 'on peut se procurer à : Ar Falz, la Manu, 41 quai de Léon, 29600 Morlaix, tél. : 02.98.62.17.20 (10 euros).

Pierre Hervé et le projet de Loi du PCF sur la langue bretonne en 1947

par Georges Cadiou

30 mars 1947. La salle de Ker-Vreiz, en plein cœur de Montparnasse à Paris, est comble lorsque Léon Toulemont qui préside aux destinées de l'association présente le conférencier du jour : Pierre Hervé. Aujourd'hui, ce bretonnant du Finistère né à Lanmeur (1913-1993) est bien oublié. Il fut pourtant l'un des dirigeants de la Résistance puis un des journalistes vedettes du PCF après la guerre, à « Action » et à « L'Humanité ». Polémiquant avec Sartre, Camus, lançant même des piques au couple Aragon-Triolet qui n'appréciait guère la liberté de ton de celui qui était également à l'époque député du Finistère.



D.R.

Georges Cadiou.

Pierre Hervé fut aussi un stalinien zélé avant de prendre ses distances avec le PCF en écrivant « La révolution et les fétiches » [1] et de se voir exclure du parti au mois de février 1956, au moment même où s'ouvrait le 20e congrès du PC soviétique qui vit Kroutchev dénoncer les crimes du stalinisme.

Le thème de la conférence de Pierre Hervé à Ker-Vreiz en 1947 était : « Y a-t-il une question nationale bretonne ? » Rappelons rapidement le contexte de 1947, l'idée bretonne dénaturée par la collaboration, l'Emsav discrédité, mais aussi la reprise d'une certaine activité bretonne, surtout de gauche, avec Ar Falz, les fêtes laïques ou les fêtes de la Terre du PCF où se produisaient Jakez Krochen (le Per Jakez Hélias de Radio Quimerc'h) et les sonneurs de la BAS que Polig Monjarret venait de relancer avec les cheminots « rouges » de Carhaix ! Dans sa conférence, Pierre Hervé commença par tracer un rapide historique du mouvement breton de l'entre-deux-guerres (« Il fut d'abord de gauche puis influencé par les idées fascistes avec Stur, etc. ») avant de répondre ainsi à la question : « Y a-t-il une question nationale bretonne ? Non, il y a un peuple breton mais pas de nation bretonne historiquement constituée, il y a une question bretonne qui sera tranchée dans le cadre français… »

Le conférencier cita aussi la manière de traiter le problème des nationalités (largement illusoire, on le sait aujourd'hui !) en URSS, en développant notamment les langues populaires, voyant là un exemple à suivre pour la Bretagne.

C'est au cours de la discussion qui suivit sa conférence, avec notamment Pierre Laurent (qui eut des propos élogieux envers Hervé) et surtout Yann Poupinot (nettement plus vindicatif) que Pierre Hervé eut cette phrase souvent citée, sans qu'on en connaisse les propos exacts : « L'autonomisme breton, ça commence à une terrasse de café et ça se termine devant le peloton d'exécution. » Il faut, bien sûr, replacer ce propos dans le feu d'un débat quelque peu animé mais qui resta, selon la conclusion même de Léon Toulemont, courtois et constructif ! [2] Il est vrai que Toulemont se souvenait qu'en août 1944, c'étaient les communistes bretons eux-mêmes, notamment Gabriel Jaffrès, qui avaient sauvé les locaux (et les archives) de Ker-Vreiz que certains résistants (peut-être de la oNzième heure) voulaient détruire !

Il est vrai aussi qu'à cette même époque Pierre Hervé s'apprêtait à déposer devant les députés un projet de loi sur l'enseignement de la langue bretonne. Un projet officiellement déposé le 16 mai 1947, signé par le groupe communiste alors fort de 164 membres (avec comme premier signataire Marcel Cachin), 13 députés du groupe

de l'Union républicaine et résistante, proche du PCF, avec Pierre Cot et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, alors député apparenté communiste d'Ille-et-Vilaine, un projet signé aussi par les députés venus des colonies et proches du PCF comme les élus malgaches, algériens ou les Africains du RDA (le Rassemblement démocratique africain) avec Houphouët-Boigny ! Le cœur du projet : organiser l'enseignement de la langue bretonne là où elle est parlée, c'est-à-dire dans le Finistère et dans la plus grande partie des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Il n'était alors ancunement question de projet facultatif. Il s'agissait d'enseigner le breton dans l'école publique à tous les niveaux, point ! Le projet communément appelé Cachin-Hervé vient en discussion le 11 juin 1947 à la commission de l'Education nationale. Il s'agit alors de désigner le rapporteur du projet, moment capital dans le cheminement parlementaire pour une loi, car il détermine pour une large part l'avenir même de cette loi.

Il y a trois candidats pour ce poste de rapporteur : Marie-Madeleine Dienesch (1914-1998), députée MRP des Côtes-du-Nord, Maurice Deixonne député socialiste SFIO du Tarn et Marcel Hamon (1908-1994), député communiste des Côtes-du-Nord, bretonnant originaire de Plufur.

Or, à cette époque, en juin 1947, naissent déjà les prémices de ce que l'on a appelé la « troisième force », c'est-à-dire l'alliance des socialistes et des centristes pour rejeter à la fois le RPF gaulliste à droite et le PCF à gauche. Depuis le 5 mai, les communistes ne font plus partie du gouvernement dirigé par le socialiste Paul Ramadier qui les a carrément virés pour avoir soutenu, entre autres, les revendications des salariés de chez Renault et manifesté leur opposition à la guerre d'Indochine ! La rupture entre socialistes et communistes, les frères ennemis, est totale, elle sera irrémédiable avec la guerre froide naissante ! Maurice Deixonne est élu rapporteur du projet de loi sur l'enseignement du breton. Il ne cache pas à Marcel Hamon que c'est... pour saboter le projet ! [3] Dans la droite ligne de son collègue ministre de l'Education nationale, le socialiste alsacien Marcel-Edmond Naegelen qui ne cache pas alors son opposition totale à l'enseignement des langues dites régionales. Il vient de l'écrire, dans une lettre datée du 3 mai 1947, à la Fédération des cercles celtiques !

La proposition Cachin Hervé est enterrée. Le 12 juin quatre députés socialistes, également membres de la commission de l'Education nationale, présentent à leur tour un contre-projet, véritable parodie du projet Hervé. Il y a quelques miettes pour les langues régionales mais l'essentiel est... le renforcement de l'apprentissage du français !

De ce projet naîtra en 1951 (quatre ans après !) cette fameuse Loi Deixonne, bien pâle par rapport au projet Hervé et qui attendra longtemps ses décrets d'application. Aujourd'hui quelles conclusions peut-on tirer de cette occasion manquée de 1947 ? Sans aucun doute que les divisions politiques du temps ont largement joué, divisions entre les deux grands partis de gauche, encore attisées par la guerre froide. Ainsi le projet communiste sur l'enseignement de la langue bretonne n'obtiendra pas le soutien des socialistes bretons, en premier lieu de Tanguy-Prigent (1909-1970), alors ministre, et beau-frère de... Marcel Hamon ! [4] René Pléven (1901-1993), député des Côtes-du-Nord et membre de l'UDSR, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance où l'on trouve aussi Raymond Marcellin et... François Mitterrand, ne soutiendra pas davantage la proposition du PCF ce qui lui vaudra les vertes critiques du « Peuple breton » (première version) de Joseph Martray.

Et puis il y a aussi les contradictions internes du PCF de l'époque. Les communistes qui viennent d'être congédiés du gouvernement ne sont pas encore entrés dans une opposition systématique et totale aux partis au pouvoir. Le tournant ce sera en septembre 1947, avec la créstion du Kominform, la reprise en main par Moscou des PC ouest-européens qui avaient goûté à une certaine autonomie par rapport au centre à l'occasion des combats contre le nazisme et de la constitution de gouvernements de coalition (tripartite PS-MRP-PCF en France). Avec la guerre froide, la lutte entre les deux camps comme le développera Jdanov, « le camp impérialiste » avec à sa tête les USA et « le camp anti-impérialiste et de la paix », avec à sa tête l'URSS, la donne allait complètement changer !

Nous sommes loin de la langue bretonne direz-vous ! Non, car que pesait alors cette question linguistique pour ceux qui voyaient le communisme s'installer partout à brève échéance ! N'oublions pas que Mao va définitivement prendre le pouvoir en Chine en 1949 ! La couleur rouge occupe une large place sur la carte du monde ! Maurice Thorez aura alors, à l'époque, des mots définitifs sur la question de l'enseignement de la langue bretonne : il faut être, dira en substance, le secrétaire général du PCF, avec ce qui naît et non pas avec ce qui meurt ! [5]

Dès lors la messe était dite. Certes, il restait les fêtes communistes bretonnes où l'on dansait toujours la gavolte aux sons des binious, le kan-ha-diskan de la montagne rouge à la fête de la Terre à Berrien ou au Huelgoat, l'appui de circonstance à Armand Kéravel (alors membre du PCF avant de rejoindre, plus tard, le PS) et à Ar Falz, les pardons de la région parisienne mais, à vrai dire, la langue bretonne que l'on parlait pourtant abondamment dans toutes les campagnes rouges de la Bretagne centrale et dans les ports de pêche largement sous influence PCF se voyait de plus en plus reléguée dans le « korn ar brezoneg » ! Et ce n'est pas au prétexte que les autres formations politiques hexagonales étaient encore plus timides ou opposées en la matière qui peut consoler d'une nouvelle occasion manquée !

Il faudra attendre longtemps, vers les années 70, pour voir le PCF s'intéresser à nouveau, timidement au début, à la question bretonne, il est vrai poussé par les circonstances d'une renaissance de la langue et de la culture après la création, notamment, de l'UDB en 1964.

1- « La révolution et les fétiches » fut publié en 1956 par les éditions de la Table Ronde.

2- Compte-rendu de la conférence de Pierre Hervé à Ker Vreiz dans La Bretagne à Paris du 11 avril 1947.

3- Voir Ronan Caerléon qui relate l'altercation dans « La révolution bretonne permanente », éditions de la Table Ronde, 1969, pp 20-21.

4- Le 25 juin 1938, dans les colonnes du «Breton socialiste», Tanguy-Prigent, alors député de Morlaix, s'était pourtant prononcé en faveur de l'enseignement du breton (cf. Christian Bougeard : Tanguy-Prigent, paysan ministre, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 93). Mais, à la vérité, il faudra attendre les années 1970 pour voir le PS manifester quelque intérêt aux langues régionales, avec les résultats que l'on sait.

5- Cette condamnation sans appel de Maurice Thorez nous a été relatée voici plus d'un quart de siècle par Joseph Luslac, militant communiste paysan, originaire du Nord-Finistère et rédacteur en chef de « La Terre ». Voir aussi la confirmation de ces propos du patron du PCF par Pierre Le Rose, ancien responsable communiste finistérien, dans les Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes, n° 23 (premier trimestre 1986).

Sardaigne : non aux déchets nucléaires

La Sardaigne se mobilise contre le projet de stockage dans l'île des déchets nucléaires italiens. Le fossé se creuse avec le gouvernement italien et une épreuve de force n'est pas à exclure.

Un projet inquiétant

A la fin de février dernier, le général Carlo Jean a été nommé par Berlusconi à la tête de la SOGIN, société d'Etat chargée de la sécurité des installations nucléaires et du stockage de déchets radioactifs. Il a été désigné par ordonnance avec le titre de commissaire extraordinaire en disposant de pouvoirs spéciaux qui lui permettent de déroger aux lois et décrets en vigueur. Il s'est mis à la recherche de sites adéquats pour entreposer les 55.000 tonnes de déchets nucléaires en provenance des centrales arrêtées après le referendum de 1 9 8 7.

A la fin de mai, l'audition du général Jean par la commission d'enquête bicamérale sur le cycle des déchets nucléaires fait apparaître un inquiétant danger : la Sardaigne pourrait devenir l'unique poubelle des déchets nucléaires italiens, alors qu' il n'y a jamais eu dans l'île de centrale nucléaire et en aucune façon production de déchets. Le territoire prévu pour le stockage doit être géologiquement stable, isolé, peu peuplé et abritant des bases militaires. Cela correspond justement à la Sardaigne. Une décision, repoussée à deux fois, devrait être prise en octobre.

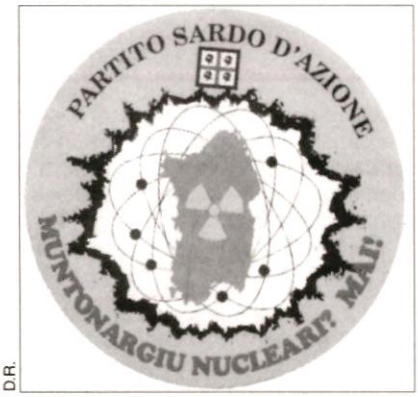
Le stockage pourrait se faire dans les anciennes mines de charbon du parc de Sulcis, au Sud de l'île, inscrit au patrimoine de l'U.N.E.S.C.O. ou dans une base militaire, dans la base italienne de Perdasdefogu au Sud-Est ou dans la base américaine de la Maddalena juste en face de la Corse sur le détroit de Bonifacio.

Les opposants au projet de stockage font valoir la menace des déchets nucléaires sur le patrimoine génétique, l'impossibilité d'un quelconque développement avec la détérioration de l'environnement, la contradiction entre la présence de déchets nucléaires et la volonté de développer le tourisme, notamment l'agro-tourisme, avec la création de parcs naturels. Les dangers du transport de déchets nucléaires par voie maritime sont également évoqués. La volonté d'imposer ce stockage à la Sardaigne apparaît aussi comme une attitude de type colonial.

Une mobilisation importante

L'opposition au projet de stockage s'est rapidement développée. Dès le 29 mai un millier de personnes manifestent à Cagliari et s'allongent sur le sol. Une grande manifestation a eu lieu le 29 juin avec formation d'une chaîne humaine. L'U.D.B., à l'occasion d'une nouvelle manifestation au début de juillet, a exprimé sa solidarité avec les manifestants dans un message adressé au Parti Sarde d'Action, également membre du Parti Démocratique des Peuples d'Europe.

Cette opposition est exprimée non seulement par des partis politiques, mais aussi par les syndicats, les associations, les citoyens. La presse aussi prend position : une pétition pleine page a été publiée dans la « Nuova Sardogna », un des quotidiens de l'île. Une pétition diffusée sur Intemet a réuni en moins d'un mois 50.000 signatures dont celles d'artistes, de sportifs, d'hommes politiques italiens, dont certains mondialement connus.



D.R.

«Décharge nucléaire ? Jamais !»

Les maires de la région du Sulcis se sont élevés contre la menace que font peser les déchets sur une occasion unique de développement pour 127 communes et se demandent quel sera le devenir de l'organisme géominier : parc national ou poubelle nucléaire ? Pratiquement toutes les communes sardes ont pris position contre l'invasion des déchets nucléaires.

Les déclarations apaisantes, niant l'existence d'un danger, du président de la Région autonome de Sardaigne, Mauro Pili, membre de Forza Italia, le parti de Berlusconi, ont été l'objet de vives critiques. Antonio Delitala, vice-secrétaire du Parti Sarde d'Action a notamment écrit : « Et le mal qui a toujours affecté la Sardaigne, celui d'être dépendant de quelque dominateur, est le syndrome d'avoir un patron. Dans cette situation, encore une fois, une partie des Sardes, qui aujourd'hui gouverne la Sardaigne, a fait la preuve qu'elle n'avait pas la conscience d'homme libre, n'a pas réagi comme elle aurait dû, n'est pas allée à la bataille avec la manière et les moyens que la position et la responsabilité de gouverner lui aurait permis ». Le président de la région autonome a fini par se prononcer contre les projets du général Jean.

Vers l'épreuve de force

En juin, 34 conseillers de gauche du Conseil régional de Sardaigne (de 80 membres), parmi lesquels deux élus du Parti Sarde d'Action, ont déposé devant le Conseil une proposition de loi visant à déclarer la Sardaigne territoire dénucléarisé, en s'appuyant sur la compétence exclusive de la Région autonome en matière de protection de l'environnement : « la Région autonome de Sardaigne déclare le territoire régional de la Sardaigne dénucléarisé et fermé au transit et à la présence, même temporaire, des matériaux nucléaires non produits sur le territoire régional », est-il précisé dans cette loi, votée à l'unanimité.

Depuis le gouvernement italien a contesté devant la Cour Constitutionnelle la loi votée par le Conseil régional. Le secrétaire national du Parti Sarde d'Action, Giacomo Sanna, lui-même conseiller régional, a rétorqué au gouvernement : « nous ne sommes pas surpris depuis le temps que le gouvernement italien est éloigné des intérêts des Sardes et distant à l'égard des volontés de notre peuple ». La mise en cause par le gouvernement de la loi de dénucléarisation de la Sardaigne est considérée par les conseillers de gauche qui en ont eu l'initiative comme une violation du Statut d'autonomie de 1948.

Avant même que la proposition de loi n'ait été rédigée, des appels se sont exprimés en vue de la formation de barrages humains pour empêcher le débarquement de déchets nucléaires dans l'île. L'attitude du gouvernement italien ne peut que renforcer la détermination et la volonté de liberté des Sardes.

Leur lutte nous concerne aussi et la menace d'enfouissement de déchets nucléaires en Bretagne ou en Sardaigne pose le problème d'un caractère non démocratique de décisions prises ailleurs sans consulter les populations concernées.

Yves JARDIN

Corse : fraude, violence, dialogue

Le peuple corse est durement affecté par l'arrestation-spectacle d'Yvan Colonna, par la victoire du non au référendum du 6 juillet dernier et par le «verdict-assommoir» envers les auteurs présumés du meurtre du préfet Erignac. Les mouvements nationalistes clandestins ont repris leurs attentats, perpétrés au grand jour avec des risques croissants pour les personnes. Cependant nos amis du Partitu di a Nazione Corsa continuent le dialogue.

Des espoirs trahis

Le P.N.C. a appelé à voter oui au référendum du 6 juillet sur la création d'une collectivité unique en Corse. A la veille du scrutin, François Alfonsi écrivait dans «Arritti» : « ...votez oui ! Car si le non l'emporte n'espérez plus dans une «solution politique» du moins à court terme. L'enclenchement d'une nouvelle ère pour la Corse suppose bien évidemment que le oui l'emporte».

Le 6 juillet c'est le non qui l'a emporté de peu, avec plus de 57.200 non contre près de 55.000 oui, avec un écart de 2.238 voix. Près de 40 % des électeurs se sont abstenus et les blancs et nuls sont au nombre de plus de 2.800.

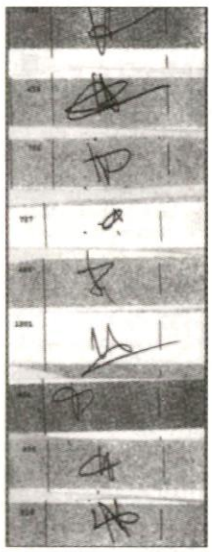
Les initiatives parfois maladroites du gouvernement ont pu contribuer à la victoire du non. De façon plus nette, les modalités de l'arrestation d'Yvan Colonna ont sans doute dissuadé des électeurs de voter oui. F. Alfonsi dans «Arritti» parle de «mise en scène médiatique et tapageuse» avant de préciser : «les Corses n'aiment pas la curée et convaincre des nationalistes de voter oui à un projet porté par ce même Sarkozy après avoir vu de telles images était mission impossible ou presque».

La déception est importante chez les nationalistes partisans du dialogue et de l'action démocratique : «plus grave que le rejet de la «Collectivité unique» et le maintien des départements, il y a ce fossé perceptible entre deux Corses. La Corse du dialogue a perdu la bataille. Va-t-elle laisser le terrain libre à la Corse des conflits et des affrontements ?» déclare F. Alfonsi au lendemain du scrutin.

A cela est venu s'ajouter le verdict, marqué par de très lourdes sentences, les coupables présumés du meurtre du préfet Erignac.

La dénonciation de la fraude

Déjà à la veille du scrutin du 6 juillet, Paul Giacobbi, député radical de gauche de Haute Corse, corsiste favorable au oui, déclarait sur la chaîne «Public Sénat» : «on abuse du mot république. Et je suis désolé de dire qu'un certain nombre de partisans du non dans le Nord de la Corse, au moment où on parle de république, sont en train de remplir à la main, en faisant des faux, les listes d'émargement qu'ils vont se proposer de substituer dimanche prochain».



(Arritti, n° 1862)

Emargements identiques (18e bureau, Bastia)

Le non l'emporte par deux bulletins sur trois à Bastia, haut lieu de la fraude, dont le maire radical de gauche, Emile Zuccarelli, partisan du non, a été ministre dans le gouvernement Jospin. Il en va de même à Furiani, où il y a 80 % de non et dont le maire, François Vendasi, autre partisan du non, est (redevenu) un grand ami du précédent. Pourtant, dans l'ensemble de la Corse, le vote a été très serré et l'écart faible entre le oui et le non.

Des recherches ont été faites activement pendant deux jours et demi (le délai pour introduire un recours étant de dix jours), non par le préfet, mais par Toussaint Luciani (élu corsiste du Mouvement Pour la Corse) et une cinquantaine de personnes, dans des bureaux de vote suspects, notamment dans les deux villes déjà citées. Environ 5.000 irrégularités auraient été constatées.

Il y a eu des pressions sur certains électeurs avant le scrutin : ainsi une lettre a été adressée aux 850 fonctionnaires du département de Haute-Corse agitant la menace de licenciement (impossible statutairement) pour les titulaires et de non-renouvellement de contrat pour les personnes en C.D.D. en cas de disparition (soi-disant par fusion) des deux départements corses. Des «emplois du 6 juillet» ont été créés, avec contrat de trois mois et avec titularisation liée à un «bon» vote. Une banderole en faveur du non a été illégalement accrochée sur la mairie de Bastia.

Le scrutin lui-même a été entaché d'irrégularités : de nombreuses signatures douteuses ont été relevées sur les registres électoraux, des assesseurs ont été absents, parfois pendant plusieurs heures ; une semaine après le vote trois communes n'avaient pas envoyé leurs résultats définitifs.

Devant la fraude ainsi constatée, Toussaint Luciani, appuyé par Edmond Siméoni, par des militants du P.N.C., par Laurent Croce (P.S.) et Robert Feligiacci (divers droite), a déposé un recours en annulation du scrutin devant le Conseil d'Etat. Un recours de même nature a été déposé par Corsica Nazione.

Attendons maintenant la décision des juges du Conseil d'Etat (sans doute en octobre). Il y a cependant des inquiétudes à se faire quant à la régularité des futures élections en Corse (et ailleurs) : les maires P.N.C. et apparentés ont alerté l'opinion sur un projet de loi en préparation pour modifier les modalités d'établissement des procurations, longtemps instrument de fraude en Corse ; elles seraient établies en mairie, à partir d'une attestation sur l'honneur.

Poursuivre le dialogue.

Le 29 juillet, le P.N.C. lançait un triple appel, en rappelant au gouvernement, aux élus et aux nationalistes que le cycle infernal attentats-répression ne peut qu'entraîner de nouveaux drames et mener à de nouvelles impasses. Il préconisait de privilégier le dialogue en toutes circonstances et de ne pas tomber dans les tentations de la radicalisation.

Dans une interview croisée, réalisée par «Arritti», Jean-Christophe Angelini, secrétaire général du P.N.C. déclare : «nos rapports (entre la Corse et Paris) sont historiquement marqués du sceau de l'injustice, ils constituent le meilleur des terreaux pour le clanisme, le clientélisme et les pratiques qui depuis des lustres anesthésient le corps social (...). C'est pour cette raison que le P.N.C. s'est massivement investi dans les récents processus de discussion».

Y.J.

Un jour avec... Nouveaux «dieux» de



D.R.

Kevin Crawford.

Parmi les groupes qui ont émergé depuis quelques années sur la scène irlandaise, Lúnasa est très certainement l'un des plus en vue actuellement. A tel point qu'ils ont parfois pu être décrits comme les nouveaux "dieux" de la musique irlandaise.

Témoin, leur précédent album «The Merry Sisters of Fate», qui a été élu meilleur album de musique celtique de l'année 2001 aux USA.

Alors qu'un nouvel album «Redwood» vient de voir le jour, nous avons voulu en savoir plus sur ces représentants de la nouvelle génération musicale irlandaise, et avons enquêté auprès de Kevin Crawford et Trevor Hutchinson, deux membres de ce groupe de premier plan.

"Le groupe Lúnasa a débuté en 1996" commence le flûtiste Kevin Crawford, "lorsque le violoniste Seán Smyth fut invité à aller jouer en Scandinavie. Il demanda alors à Trevor Hutchinson, ancien bassiste des Waterboys, et à Donogh Hennessy, guitariste de Sharon Shannon de l'accompagner".

Le trio ainsi formé s'entendit si bien, que de retour en Irlande ils décidèrent de continuer à jouer ensemble et de s'adjoindre les services de Michael McGoldrick (flûte) et John McSherry (uilleann pipes) pour quelques concerts. C'est avec cette formation qu'à la fin 97, ils produisent leur premier album éponyme, un mélange de morceaux glanés au cours de leurs concerts irlandais, et quelques enregistrements studio. C'est aussitôt un succès.

"C'est lors de leur première tournée en Australie en février 97, qu'ils m'ont demandé de me joindre à eux" continue Kevin. "On peut dire que le groupe a commencé un peu par hasard. Au début c'était simplement comme un hobby. Il n'était nullement question de continuer à plein temps. C'est pourtant ce qu'il est advenu" ajoute-t-il en riant.

Deux ans plus tard, Lúnasa signe avec le label irlando-américain Green Linnet et enregistre un second album, "Otherworld". Entre-temps M. McGoldrick et J. McSherry, investis dans d'autres formations musicales, ont quitté le navire qui vogue ainsi avec quatre talentueux musiciens à son bord.

Enfin en 2000, après avoir accompagné le groupe lors de plusieurs tournées américaines, le joueur de uilleann pipes Cillian Vallely rejoint définitivement ses quatre compagnons. C'est un groupe de cinq musiciens qui enregistre en 2001 l'excellent album "The Merry Sisters of Fate".

"Lúnasa est un mot irlandais pour désigner le mois d'août" reprend Trevor. "Mais c'est également une grande fête celtique de la moisson de l'époque pré-chrétienne, dédiée au dieu Lugh, le saint patron des arts et de la musique. Et bien sûr, il y a un lien avec le comté Louth dans le nord-est de l'Irlande. Mais ce n'est pas pour cette raison que nous avons choisi ce nom, car aucun d'entre nous n'est originaire de cette région. C'est uniquement parce que nous aimions bien la sonorité du mot Lúnasa (prononcer Lounassa), un son très musical".

D'importantes influences bretonnes

Originaires des quatre coins de l'Irlande et même d'Angleterre, puisqu'ils viennent tout à la fois du nord (Tyrone et Armagh) pour deux d'entre eux, du Co. Mayo à l'ouest, de Dublin et de Birmingham , où Kevin est un pur produit de l'émigration irlandaise, nos cinq camarades ont apporté chacun une part des influences de leur terroir dans la musique du groupe.

"En ce qui me concerne" avoue Kevin, "j'ai été influencé depuis ma plus tendre enfance, par la musique traditionnelle. Mes parents, originaires du Co. Clare dans l'ouest, étaient profondément marqués par la musique de leur région. J'ai donc grandi en entendant tous les jours de la musique du Clare. Et lorsque j'ai été assez âgé pour me forger ma propre opinion sur la musique irlandaise, j'ai été très intéressé par tous les groupes qui avaient fleuri dans les années 70/80 : Bothy Band et Planxty, Moving Hearts et Dé Dannan. Et une autre chose qui m'a aussi beaucoup influencé, ce fut à l'occasion de ma première visite en Bretagne en 1988 au Festival de Lorient, lorsque j'ai rencontré de nombreux musiciens bretons, et que grâce à eux j'ai découvert la musique bretonne".

Et Kevin de citer des groupes comme Den, Kornog ou Pennoù Skoulm. "Je pense" reconnaît-il, "que depuis ces rencontres avec Jean-Michel Veillon, les frères Molard, Gilles Le Bigot ou Soïg Siberil, mon propre jeu a été fortement marqué par leur façon d'interpréter la musique traditionnelle".

Dans les années 80 Kevin avait d'ailleurs créé un groupe de folk en Angleterre, au sein duquel officiait un guitariste breton, et la musique bretonne occupait une grande place dans leur répertoire, ce qui ne manquait pas d'étonner le public local. C'est de cette époque, qu'il a gardé l'habitude de piocher dans la musique bretonne.

"Sur tous les albums de Lúnasa on trouve deux ou trois airs bretons" renchérit-il, notamment sur le dernier".

"Je crois que cela introduit une sorte de contraste" intervient Trevor, "auprès de la musique irlandaise. La musique bretonne résonne différemment. Pour ma part je ressens comme un côté sombre, un peu obscur, dans les morceaux bretons que nous jouons".

"La musique bretonne" reprend Kevin, "s'adapte parfaitement en terme de musicalité, à la musique irlandaise. Au niveau de l'échelle des sonorités, la bombarde et le biniou ont les mêmes limites que le uilleann pipe ou même la flûte. Et je crois vraiment que les airs bretons que nous choisissons conviennent tout à fait aux pipes, à la flûte ou au fiddle.

Je ne sais pas si l'on peut parler comme le fait Trevor, d'obscurité. Je pense que le terme mélancolie est plus adapté".

Des musiciens créatifs

En dehors de la musique bretonne, les traditionnels irlandais sont bien entendu

Lúnasa
la musique irlandaise

très présents. Pourtant, de plus en plus les noms des membres du groupe apparaissent sur la jaquette des albums.

"Donogh est celui d'entre nous qui compose le plus" reconnaît K. Crawford. "Il a une très grande aptitude à écrire des airs qui s'inscrivent parfaitement dans le répertoire du groupe, peut-être parce qu'il est guitariste et qu'il occupe une place importante au niveau de l'accompagnement.

Mais il joue également du tin whistle et lorsque nous ne sommes pas en tournée, il passe une bonne partie de son temps, chez lui à Galway, à composer des mélodies qui s'accordent réellement à ce que nous avons l'habitude de jouer.

En dehors de lui, Seán et moi-même composons également un peu. Nous jouons ensemble depuis sept ans maintenant, et nous nous connaissons de mieux en mieux. De ce fait nous avons pris davantage d'assurance et hésitons moins à nous lancer dans la composition, sans crainte du jugement de l'un ou l'autre".

Une tradition empreinte de modernité.

Profondément ancrés dans la tradition, les membres de Lúnasa ont pourtant su apporter à leur musique la touche idéale de modernité qui plaît au public d'aujourd'hui. Ils ont repoussé les limites de la tradition jusqu'aux frontières du bluegrass ou du jazz, voire au-delà, notamment par l'introduction d'une section rythmique impeccable, représentée par Trevor à la basse acoustique et Donogh à la guitare. Le résultat est un son qui, bien qu'irlandais à 100%, fait la part belle à des envolées jazzy et à de sublimes impros.

"Il est assez difficile" avoue Trevor, "de définir notre musique, qui est à la fois traditionnelle, mais aussi contemporaine. De plus, qu'est-ce exactement que la musique traditionnelle irlandaise ? A l'origine des instruments comme le fiddle ne sont pas traditionnels en soi. Ce qui les fait devenir trad, c'est la façon dont on en joue".

"Pour ma part" l'interrompt Kevin, "je pense que nous sommes un groupe très traditionnel, ne serait ce que par notre formation musicale aux uns et aux autres. En ce qui me concerne, c'est tout à fait la cas, et ce que j'ai à offrir à mes camarades c'est ma fidélité à la tradition. C'est aussi le cas de Seán le violoniste et de Cillian le piper.

Pour ce qui est de Trevor et Donogh, il est vrai qu'ils forment une sorte de combo qui apporte une touche de nouveauté. Et nos individualités réunies produisent un juste équilibre entre les sonorités traditionnelles et ce que l'on pourrait qualifier de swing".

Au cours de ces sept dernières années sur les routes, la musique de Lúnasa a tout naturellement évolué de façon sensible, passant d'une interprétation instinctive, au feeling, à un jeu beaucoup plus réfléchi, davantage élaboré.

"Lorsque je réécoute notre première démo" confesse Trevor, "et que je la compare à notre travail actuel, c'est presque le jour et la nuit. Au fil des ans et des concerts le groupe a considérablement mûri, nous avons beaucoup évolué, gagnant en assurance et en créativité"

"Je pense d'ailleurs" ajoute Kevin, "que le nouvel album est là pour en apporter la preuve".

Un nouvel album en 2003

C'est en octobre 2001, durant une tournée aux USA que K. Crawford et C. Vallely commencent à travailler sur ce qui deviendra leur quatrième album. "Nous souhaitions rendre sur disque, le plus fidèlement possible, la sonorité que le public apprécie lors de nos concerts".

Au terme de cinq jours de travail, les trois-quarts de l'album sont déjà en gestation. Et quelques mois plus tard, au cours de l'hiver 2002, le groupe entre en studio en Californie, où ils mettent en boite huit morceaux sur onze, les trois autres étant enregistrés un peu plus tard à Dublin.

"Ces dix jours d'enregistrement furent une expérience passionnante" poursuit Kevin, "et nous espérons que le public qui va découvrir l'album sera aussi enthousiaste que nous".

Composé de onze morceaux, Redwood fait la part belle aux compositions de Donogh, Seán et Kevin, aux côtés de traditionnels irlandais. Mais ce qui singularise l'album, c'est la présence de quatre morceaux bretons, ce qui représente une part non négligeable de l'ensemble.

Kevin, amoureux inconditionnel de la musique bretonne explique. "Nous avons enregistré deux airs composés par le guitariste Nicolas Quemener, des ridées six temps, et avons intitulé le morceau Fest-Noz en hommage à votre culture si vivante dans les fêtes de nuit".

On trouve aussi Enez Sant Lorans, une marche composée par le célèbre sonneur Herri Léon. On doit cet air à Christian Le Maître que Kevin connaît bien. Ch. Le Maître est également le compositeur de Tana, une admirable mélodie que l'on retrouve sur son album solo.

"Nous avions encore enregistré un morceau de Ronan Le Bars, mais il n'a malheureusement pas trouvé sa place sur l'album, sinon nous aurions eu des airs bretons sur près de la moitié de celui-ci, ce qui n'était pas pour me déplaire.

Lorsque nous jouons de la musique bretonne dans nos concerts, le public apprécie énormément. Malheureusement votre musique est insuffisamment connue par chez nous, ce que je déplore profondément. Seuls quelques distributeurs comme Claddagh à Dublin, Ossian à Cork ou Mulligan à Galway proposent des albums de groupes bretons. Pourtant de plus en plus de musiciens et de groupes irlandais incluent de la musique bretonne à leur répertoire : nous-mêmes, Calico, Michael McGoldrick et John McSherry ..."

Peu présents par chez nous, puisque le public breton a pu apprécier leurs prestations uniquement en 2001 à Klegereg et Guingamp et en 2002 à Quimper, les membres de Lúnasa parcourent inlassablement le monde, Irlande, Japon, Australie, ... et principalement USA où la diaspora irlandaise est omniprésente. Ils étaient encore tout l'été dernier aux Etats-Unis et au Canada.

Mais si un jour prochain leurs pas les conduisaient de nouveau en Bretagne, lâchez tout et foncez découvrir ce quintet de choc. Vous ne le regretterez absolument pas.

Philippe COUSIN

LÚNASA - Redwood. (Keltia Musique KMCD 143)



Enfin serait-on tenté de dire. Depuis le temps qu'on l'attendait, voici tout chaud dans les bacs le quatrième album de Lúnasa, dignes héritiers des mythiques Bothy Band.

Enregistré en Californie l'an passé, Redwood pétille tel un savant cocktail musical où le dynamisme et la brillance des cinq musiciens à leur apogée illuminent de tous leurs feux la musique irlandaise.

Tout au long de l'album les arrangements inventifs des divers membres du groupe colorent de façon audacieuse les nombreux traditionnels, qu'ils soient irlandais ou bretons. Ainsi le uilleann pipes de C. Vallely brode-t-il des entrelacs sur une marche bretonne composée par le sonneur Herri Léon et deux morceaux irlandais de D. Hennessy et K. Crawford.

Ailleurs, flûte et fiddle entament un long dialogue sur Cregg's Pipes, soutenus en contrepoint par une guitare percussive. Plus loin un trio de flûtes (Kevin, Cillian et Donogh) vous invite à la danse sur quelques reels, Cillian's Midnight Dip et Spoil the Dance. Et si les pieds vous démangent trop, vous pourrez même oser quelques pas sur une suite de ridées 6 temps. Petit clin d'œil ensoleillé au passage à la Galice avec Two-Fifty to Vigo.

Bien que ne comptant pas de chanteur(euse) en leur sein, les membres de Lúnasa ont su mener la tradition irlandaise sur des voies tout à fait originales, où une fois encore excellence et perfection sont les maîtres mots qui conviennent pour qualifier ce nouvel album.

✦ Flaubert à Belle-Isle



Le romancier français a écrit, avec Maxime Du Camp, un livre d'impressions de voyage. Cet ouvrage n'a été publié qu'en 1885, cinq ans après sa mort, sous le titre « Par les champs et par les grèves », mais il date de sa jeunesse (1847).

Coop Breizh a eu l'idée de publier un premier extrait de ce voyage en Bretagne, celui qui traite de Quiberon, Belle-Isle et Plouharnel. Cela donne un livret élégant de 48 pages, correspondant à un chapitre rédigé par Gustave Flaubert. *« on n'avait d'autre ambition que celle de chercher quelque coin de ciel pur, floconné de nuages enroulés, ou de découvrir au revers d'une roche blanche, caché sous les houx et les chênes, assis entre le fleuve et la colline, un de ces pauvres petits villages comme on en rencontre encore [...] »*. C'est ce que précise Flaubert d'entrée.

Ce qui intéresse les deux compères, c'est la nature, les falaises de Belle-Isle-en-Mer, les rochers, le sable, les ajoncs, ce qui donne lieu à des descriptions somptueuses, à de longues phrases bien balancées. La présence humaine – et bretonne – n'est qu'accessoire. Le regard sur les humains est quelque peu colonial, condescendant. Ce n'est pas le moindre intérêt de ce texte, désormais accessible à nouveau.

(Ed. Coop Breizh, 48 p., 8 €)

✦ Bretagne, une région qui réussit?



Les résultats scolaires des Bretons sont souvent mis en exergue. Tant au brevet qu'au baccalauréat, ils sont très supérieurs aux moyennes (de 6 à 7 points).

Dans un pays en difficulté économique, l'école constitue depuis longtemps le passage obligé de la promotion sociale. La FSU Bretagne est penchée sur la question (1), ce qui est logique pour le principal syndicat enseignant, lequel a organisé un colloque en novembre 2002, par l'intermédiaire de son Institut de recherches. On y a débattu des atouts et des obstacles pour les jeunes en Bretagne, ainsi que de la question du travail des jeunes. Ce sont les actes du colloque qui sont publiés sous la forme d'un intéressant livre de poche. Des intervenants perçoivent un certain nombre d'évolutions négatives : le déclin numérique des filières scientifiques, en particulier à l'Université, une certaine stagnation des résultats du secondaire, une « exportation » confirmée des diplômés. Et de prévoir des besoins régionaux considérables en personnel qualifié dans les prochaines années.

(1) Pour 4 des 5 départements bretons.

(Ed. Syllepse, 142 p., 6 €)

✦ La route des zincs



Coop Breizh et Keltia Graphic, deux éditeurs bretons, s'associent dans une collection « Levrig » de petits ouvrages cartonnés et en quadrichromie, à moins de 10 €. La route des zincs est une reprise, augmentée et remise à jour, d'un livre remarqué sur les comptoirs bretons. Il s'agit de ces bistrots conviviaux, recherchés, à ambiance particulière, des oasis que l'on aime trouver dans le désert breton, quand la pluie poisse et que les jours sont courts. Finistère et Côtes-d'Armor sont bien pourvus. Mais les autres départements devront faire un effort. Les lieux à retenir en Loire-Atlantique ne se limitent pas à Nantes !

Pour chaque bar, le livre fournit une notice descriptive, les heures d'ouverture et une illustration en couleurs de Jean-Claude Crosson, avec l'un de ces cafés tavernes, pubs et troquets de Bretagne. Des lieux de vie plus que de consommation abusive. La qualité des bières artisanales bretonnes qu'on y trouve conduit d'ailleurs à la modération.

(Ed. Coop Breizh et Keltia Graphic, 94 p., 9,90 €)

✦ Les damnés du *Prestige*

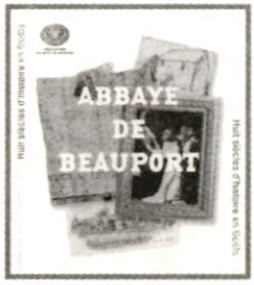


Régis Le Sommier, reporter à « Paris-Match », Brestois d'origine, a « couvert » la marée noire due au *Prestige*, sur un chantier naval japonais, en 1976. Novembre 2002 : on rencontre le pétrolier à simple coque à Ventspils, port de la Baltique, avec son capitaine de 67 ans, son pavillon des Bahamas, son équipage philippin. Un récit précis, haletant, documenté. On passe en revue les combines, les embrouilles, les infractions, les carences. On traverse avec le rafiot la forte tempête de novembre. On s'arrête à l'étape Gibraltar. C'est ensuite la tempête, encore, et le naufrage, le capitaine bouc émissaire emprisonné, l'inaction des politiques espagnols, la tentation de la censure d'Etat, la Galice meurtrie.

Certifié conforme en Lettonie par une société de contrôle texane, assuré à Londres, autorisé à naviguer aux Bermudes, propriété d'une société libérienne basée à Athènes : le journaliste enquête, il sait élargir son propos à la saga des pollueurs de la mer. A peine manque-t-il quelques éléments sur la solidarité bretonne vis-à-vis de la Galice, de St-Nazaire au Pays bigouden. Un récit passionnant et instructif.

(J.C. Lattès, 196 p., 16 €)

✦ Beauport, huit siècles d'histoire en Goëlo



L'association des Amis de l'abbaye de Beauport, lancée il y a onze ans pour faire renaître un trésor architectural en ruines, a publicé récemment un très beau livre en couleurs consacré à l'histoire d'une abbaye fondée en 1202, en bordure de mer, à l'est de Paimpol. L'association organise régulièrement des conférences et ce sont, pour l'essentiel, ces conférences qui ont été rassemblées. Cela donne 21 articles, classés, très bien illustrés. Une mise en page somptueuse, de nombreuses photographies originales agrémentent l'ouvrage. Fondation d'Alain de Penthièvre, l'abbaye comporte surtout des bâtiments du XIII[e] siècle, un cloître du XV[e] siècle, une grande salle à ogives. Jean Connan, le tisserand-écrivain, y séjournera, adolescent. La révolution utilisera l'abbaye comme fabrique de poudre. Désormais ouverte au public, située dans un cadre maritime et champêtre somptueux, l'abbaye vaut la visite et l'ouvrage sur Beauport l'éclaire.

(Association des Amis de Beauport, 290 p.)

✦ La Vierge de faïence



Christian de la Hubaudière a passé beaucoup de temps dans les archives familiales et autres à reconstituer l'histoire de ses ancêtres des XVII[e] et XVIII[e] siècles. A partir du village d'origine, dans le midi, une épopée familiale conduit Jean-Baptiste Bousquet, potier, à Maraullé, puis à Locmaria (Quimper), où il épouse, en troisième noce, Corentine Benoist. Il y fonde la faïence, dont on va suivre l'évolution pendant un demi-siècle. A partir de ce passé familial reconstitué pas à pas, le chercheur s'est mué en romancier. Il raconte de façon très vivante, en imaginant de nombreux dialogues en langue modene, les heurts et malheurs d'une famille, avec ses deuils, ses joies, ses réussites. Cela donne un récit vivant et dense de 350 pages, auquel l'auteur ajoute des annexes utiles : une chronologie, un arbre généalogique, des croquis des lieux de la faïence en 1708 et 1749.

L'auteur n'élargit pas son sujet à l'ensemble de la faïencerie quimpéroise ni à l'époque plus récente. Il se limite à suivre les premières générations de Bousquet à Caussy dans le contexte politique mouvementé de l'époque.

(Ed. Coop Breizh , 384 p., 19,50 €)

✦ Magie blanche en Armorique



Fañch Guillemin présente un survol agréable da l'évolution de la magie et de l'illusionnisme de l'enchanteur Merlin à nos jours. Publié dans la collection bleue de Skol Vreizh, l'ouvrage bénéficie d'une maquette très réussie et d'une illustration abondante et très originale, notamment pour les XVI[e] et XIX[e] siècles. Il se compose d'une série de très courts chapitres à thème. La magie est reliée au merveilleux, donc aux contes et légendes, car elle a pour but de 'étonner et de faire rêver. À coup d'évocations de faits curieux ou amusants, l'auteur survole les siècles avec légèrreté, de Mme de Sévigné à Al Rex, en passant par Kuffel, Bosco ou Déguignet. A elle seule, l'iconographie invite à parcourir le livre. Elle étonne, intrigue et amuse. Un livre qu'on a du mal à ranger…

(Ed. Skol Vreizh, 84p., 10 €)

✦ Groix, l'île des sauveteurs



Guy Tonnerre vit et travaille à Groix. Il a participé à l'activité des sauveteurs volontaires et a, un temps, présidé la station SNSM. Fils d'un patron de bateau de sauvetage, il a rassemblé une documentation importante sur 150 années de la vie des sauveteurs groisillons, qu'il nous compte par le menu. L'amateur d'histoire maritime sera passionné par les très nombreuses photos, par les coupures de presse, par les témoignages de sauveteurs . Les actes de bravoure, les tragédies, les sauvetages réussis constituent une épopée forte bien restituée par un connaisseur de l'île comme du sauvetage.

(Ed. Coop Breizh, 190 p., 21,50 €)

✦ Poétique Bretagne



Dans la même collection «Levrig», chez Coop Breizh, une petite anthologie de la poésie bretonne, présentée par Alain-Gabriel Monod. 32 poètes bretons des XIX[e] et XX[e] siècles sont présentés par une notice en page de gauche avec une illustration du peintre Jean-Claude Crosson. En page de droite, un extrait significatif de l'œuvre d'un poète. Cela permet de disposer d'une introduction à la poésie contemporaine, surtout du second XX[e] siècle et des extraits de Max Jacob, Victor Segalen, Angela Duval, aussi bien que de Xavier Grall, Yvon Le Men, Marc Le Gros, Denise Le Dantec, Georges Perros, Kenneth White et beaucoup d'autres. Les présentations littéraires sont incisives à souhait. Un petit ouvrage agréable à regarder, à feuilleter, à lire, pour une première découverte.

(Ed. Coop Breizh et Keltia Graphic, 70 p., 9,90 €)

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Une recherche sur le mot clé « crêperie » donne environ vingt mille références sur l'ensemble du réseau mondial. Si ce résultat reste encore modeste, face aux trois cent mille références de « pizzeria », les sites de crêperies sont nombreux et s'exportent jusque dans les pays les plus lointains. Pour cette visite, les dictionnaires de langues sont recommandés.

Maison Bretagne en japonais

Curieusement, c'est un site japonais qui possède le nom commercial « ti-breizh.com ». Bertrand Larcher, Breton d'origine, a récemment introduit la galette au Japon et a ouvert des cafés-crêperies dans trois villes du pays.

Ce site se présente seulement en japonais, mais une espèce de site associé (www.le-bretagne.com) propose les mêmes textes en anglais.

On retrouve ici une brève présentation de la Bretagne et de ses produits traditionnels que sont le cidre, les crêpes et les faïences de Quimper. L'indispensable distinction entre galette et crêpe n'a pas été oubliée.

La société presque bretonne des tricots Saint-James sponsorise les établissements.



www.ti-breizh.com



Un plan tout à fait exotique !



www.ti-breizh.de

Ti Breizh allemande

En Allemagne, le « ti-breizh » s'affiche sur le mode national, avec l'extension «.de ». Cette maison de Hambourg associe une crêperie et une « boutique de la mer ».

On découvre la Bretagne au travers d'une carte et d'une série de photos de paysages. L'ensemble est peu commenté, hormis la différence entre crêpes et galettes ! Le tout est uniquement rédigé en allemand.

Ce site est d'une beauté sobre et raffinée comme on aimerait en voir plus souvent.

La boutique de la mer propose des vêtements marins de style breton, avec une collection signée... Saint-James !

Crêperies d'ailleurs

Les crêperies à l'étranger font souvent référence à la France, pour l'image culinaire. Une crêperie de Vienne, en Autriche, se pare des couleurs tricolores et propose des plats aussi variés que la bouillabaisse et la quiche lorraine ! **(www.lacreperie.at).**

A Philadelphie (U.S.A.), la crêperie se nomme « Beau monde ». Le mot « galette » est absent du site, mais la distinction reste faite entre crêpes de blé noir et de froment. On apprend aussi le sens des mots **krampouz, pillig, rozell et spanell.** Le tout est présenté en anglais.



www.creperie-beaumonde.com

Colloque d'histoire

« Bretagne/Grande Bretagne, 1940-44, les liens de la liberté »
Samedi 27 septembre à Saint-Malo

L'ICB organise son colloque annuel à Saint-Malo (Cci, près de la gare). Il est ouvert à tous. Le programme est le suivant :

9 h 30, ouverture du colloque par Yvonig Gicquel, présidente de l'Institut.

9 h 45, Jean-Jacques Monnier (professeur d'histoire et écrivain) : le poids spécifique des passeurs clandestins bretons dans le déroulement des opérations de la seconde guerre mondiale.

10 h 15 : « Passeurs de l'Ombre », film de Roland Savidan.

10 h 45 : Table ronde avec les acteurs et témoins bretons de l'épopée. Modérateur : René Pichavant (journaliste écrivain, auteur de « Clandestins de l'Iroise », aux éditions Morgane).

11 h 45 : visite commentée de l'»Ar Zenith », sur le chantier de restauration du bateau à Saint-Servan.

14 h : Michael Foot, professeur d'histoire contemporaine (Université de Manchester) : les passages clandestins trans-Manche et le rôle des résistants bretons du point de vue britannique, à la lumière des témoignages et des archives récemment ouvertes.

14 h 30 : « Fils de passeur », film de Pierrick Guinard sur le réseau des frères Sibiril à Carantel.

15 h 30 : communication filmée du Docteur Alain Lefort, présent et actif au sein du groupe « Sao Breiz », sur les Bretons à Londres.

15 h 45 : film « Les trois vies du Mutin ».

16 h 15 : table ronde avec les acteurs, témoins et spécialistes des événements, côté britannique. Modérateur : Roger Huguen (auteur du livre « Par les nuits les plus longues », Coop Breizh).

17 h 15 : synthèse et clôture des débats par Sylvie San Quirce, présidente de la section « La mer et ses hommes », de l'ICB et par Yvonig Gicquel, président de l'Institut culturel de Bretagne.

Colloques

Un colloque sur les langues romanes minoritaires
(Maroué, 10-11 octobre)

Maézoc, centre d'Études brittoromanes, organise un colloque, les 10 et 11 octobre, consacré aux langues romanes minoritaires d'Europe (Maroué, près de Lamballe, maison des associations). Des universitaires venus de Madrid, d'Amiens, de Jersey, de Rennes, de Wallonie, de Galice, de Brest interviendront. Le but est de confronter les expériences, de participer à la création d'un réseau d'échange sur les études romanes, d'informer sur la situation du gallo et y sensibiliser le public breton.

Thèmes abordés : la situation des langues romanes en Europe, dynamique du Picard, situation du galicien, l'enseignement du normand dans les îles anglo-normandes, le franco-provençal, le roman d'Aquin (XII[e] siècle), bilan de vingt ans d'enseignement du gallo, politique linguistique de la communauté française de Belgique, la présence du gallo à Groix...

Renseignements : 02 23 46 10 84, Maézoc, 18 rue de Brest (B 232) 35000 Rennes. 40 € pour 2 jours, repas compris.

Colloque international Emile Masson
(Pontivy, 26-28 septembre)



Emile Masson, enseignant la philosophie et penseur original, a vécu à Pontivy de 1904 à sa mort en 1923. Sa ville lui rend hommage, 80 ans après, par toute une série de manifestations. Fondateur du journal Brug, il défend la Bretagne, la culture bretonne et une vision socialiste humaniste du monde. Le mouvement breton progressiste d'aujourd'hui lui doit beaucoup. Une vingtaine d'intervenants sont programmés, venant de Bretagne, mais aussi de Paris, du pays de Galles de Berlin, de Chine, de New-York et d'ailleurs. Les interventions portent sur la réflexion philosophique et politique d'Emile Masson, ses engagements, ses combats, ses amitiés, l'actualité de sa pensée.

Spectacle sur les textes d'Emile Masson

Vendredi 26 septembre à 21h (palais des congrès de Pontivy. Premier spectacle de Y. F. Kemener et Aldo Ripoche « Roses du Mois Noir » à partir de texte d'Emile Masson. Réservations au 02.96.24.59.63, 18 €.

Formation

Formation aux métiers bilingues

Stumdi, l'organisme de formation en langue bretonne depuis 18 ans, vous propose :

Formation préparatoire aux métiers bilingues français-breton, à LANDERNEAU (29) et PLOEMEUR (56) du 1er octobre 2003 au 8 avril 2004

840 heures dont 140 heures en stage pratique tous niveaux (possibilité de prise en charge totale du coût pédagogique).

Stumdi, BP 311, manoir de Keranden, 29413 Landerneau cedex, tél. 02.98.21.39.94.

Spectacle

L'ensemble choral du Bout du Monde
Samedi 27 septembre à l'église de Carhaix

L'Ensemble choral du bout du monde, qui compte aujourd'hui plus de cent choristes et une dizaine de musiciens a pour vocation première de promouvoir la langue et la culture bretonnes.

C'est donc très naturellement que le Comité de soutien du Lise Diwan a souhaité les faires venir à Carhaix le samedi 27 septembre, à l'église, à 20 h 30, avec la participation de Youenn Gwernig qui chantera Distro ar Gelted...

Entrée : 8 € et 5 € pour les scolaires et étudiants, gratuit pour les moins de 12 ans.

DIWAN Eil derez

a zo o klask
recrute

- ur **c'helenner(ez) war ar galleg** (½ amzer) evit skolaj Gwened
- **ur c'helenner(ez)-erlec'hiad(ez) war ar sport** e Gwened hag e Treglonou
- **ur c'helenner(ez) war an S.V.D.** (¼ amzer) evit skolaj Gwened
- ur **c'helenner(ez) war ar skiantoù fizikel** (1/3 amzer) evit skolaj Ar Releg Kerhuon ha skolaj Kemper
- ur **c'helenner(ez) war ar filozofiezh** (2/3 amzer) evit al lise e Karaez
- ur **c'helenner(ez) war ar spagnoleg** evit skolaj Kemper
- **ur c'helenner(ez) war ar matematik hag an teknologiezh** evit skolaj Plijidi
- **ur c'helenner(ez) war an teknologiezh** evit skolaj Kemper
- ur **c'helenner(ez) war an arzoù kaer** evit skolaj Gwened
- **ur c'helenner(ez) war ar soerezh** evit skolaj Kemper
- **kasourien** evit skolajoù Kemper, Treglonou, Plijidi ha Gwened.

- ***un(e) professeur de français,*** *mi-temps, au collège de Vannes*
- ***un(e) professeur remplaçant en E.P.S.,*** *aux collèges de Vannes et Tréglonou*
- ***un(e) professeur de S.V.D.,*** *¼ temps, au collège de Vannes*
- ***un(e) professeur de sciences physiques,*** *1/3 temps, pour le collège du Relecq Kerhuon et pour le collège de Quimper*
- ***un(e) professeur de philosophie,*** *2/3 temps, pour le lycée à Carhaix*
- ***un(e) professeur d'espagnol*** *pour le collège de Quimper*
- ***un(e) professeur de mathématiques et de technologie*** *pour le collège de Plijidi*
- ***un(e) professeur de technologie*** *pour le collège de Quimper*
- ***un(e) professeur de musique*** *pour le collège de Quimper*
- ***un(e) professeur d'arts plastiques*** *pour le collège de Vannes*
- ***des animateurs*** *pour les collèges de Quimper, Tréglonou (29), Plésidy (22) et Vannes (56).*

Aotreegezh en danvez kelennet
Brezhoneg komzet ha skrivet
Licence dans la matière enseignée
Breton écrit et parlé

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :
DIWAN – BP 147
29411 LANDERNE CEDEX
Pgz : 02 98 21 34 95

Famille bretonne d'origine et de cœur, **en Guadeloupe** depuis des années, **loue des gîtes** (2 à 10 pers.) dans sa propriété à 350 m de la superbe plage de «Grande Anse». Herpe Laurence, Denis, Ziote, 97126 Deshaies. Tél. 05.90.28.52.77. Site net : http: //perso.wanadoo.fr/lesafran

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Expositions

Lorient célèbre Brizeux (12 septembre-15 octobre)



Auguste Brizeux

Exposition dans le hall de la médiathèque. Présentation d'un CD-room, lectures de textes de Brizeux. Illustration musicale sur des poèmes de Brizeux : Berlioz, Franck, Massé. Balades sur les traces de Brizeux. Conférences (le 12 septembre) de Georges Mahé, Jean-Louis Debauve, Fañch Postic, Jo Rio, Philippe Blanchet.

Expo «Art et Jardins» à Pontrieux (20-21 septembre)

Les écoles Diwan des Côtes-d'Armor regroupées dans l'association Emglev an Arvor hag an Argoad organisent une manifestation sur le thème Art et Jardins à Pontrieux. 40 exposants professionnels du jardin assureront une animation, grâce à la présence d'associations et d'artistes en rapport avec le jardin. La manifestation se déroulera en plein air sur les bords du Trieux à deux pas du centre-ville.

Foire Bio Zone

18e FOIRE BIO ZONE à Mûr-de-Bretagne les 13 et 14 septembre

L'eau : quelle vie ?

Omniprésente et indispensable à la pérennité de tous les êtres vivants, l'eau sera le sujet de cette 18e édition.

Au cours de la foire, plusieurs conférences : samedi 13 septembre, le responsable de l'association Eau et Rivières de Bretagne, Gilles Huet fera le point sur la situation de l'eau en Bretagne et sur les actions et politiques en cours.

Bernard Maris, professeur des universités, économiste et rédacteur en chef-adjoint du journal « Charlie Hebdo », présentera dans la matinée du dimanche 14 septembre les problèmes liés à l'appropriation des sources d'eau douce par les multinationales.

L'après-midi du dimanche 14 septembre, Catherine Martinez, conseillère en hygiène de vie et diététique, présidente de l'association Bio-Santé 31, expliquera quel est le rôle de l'eau dans l'organisme.

Festoù-noz

Samedi 13 septembre
à QUEVEN, Les Arcs
Fest-noz pour les 25 ans de Diwan, avec Loeroù Ruz, Fantan, C & S Rivoalen, Audran/Mahé, Le Hunsec/Le Gal Ribis, Moissan.

à LANDAUL, au stade
Fest-noz organisé par le Bagad Landaul, avec Folenn.

Samedi 13 septembre, fest-noz
Dimanche 14 septembre, fest-deiz
à PLŒMEUR, salle Océanis
Organisés par Diato Filaj, Solidarité Roumanie, avec les musiciens de l'association et des invités.

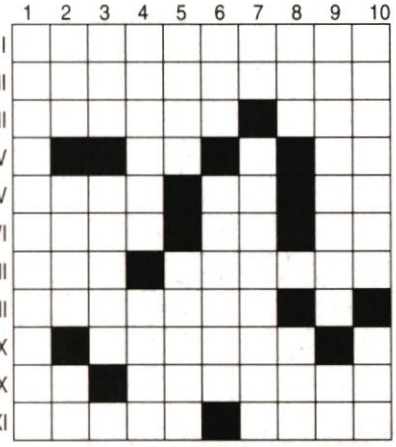
Samedi 20 septembre
à LANVAUDAN, bourg, écoles, cafés...
Fest-noz organisé par Terres Fertiles, avec Festival de musique.

Samedi 27 septembre
à KERVIGNAC, Kernours
Fest-noz organisé par l'école de musique de Kervignac avec Runigo/Uhel, Josig Allot, sonneurs, chanteurs...

Dimanche 28 septembre
à GUIDEL
Fest-deiz des Amis de la chapelle Saint-Michel, avec Korn Toul, Kernabon/Kernabon.

Mots Croisés Bretagne - Celtie n° 161

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Celle du PB est à Lannion. - II. Elles ont parfois leur chalet. - III. Assez vieux ; Certains préfèrent son usage à celui des urnes. - IV. Drogue sans fin ; Deux Romains. - V. Ignorance ; Dans Tonquédec ; Initiales d'une institution récemment supprimée. - VI. Sèche ou grasse ; En Bretagne, sa signalisation est rarement bilingue ; Direction. - VII. L'inverse d'un Ecossais ; Notre capitale. - VIII. La tonte du poil d'un cheval. - IX. Immense poète et patriote indien (1861-1941). - X. Coutumes ; Habitant d'une planète. - XI. Celles de Brest et de Diégo-Suarez sont célèbres ; Ville autrichienne (l'ancienne *Lauriacum* des Romains).

VERTICALEMENT : 1. Celui de Diwan doit être bretonnant. - 2. Rivière bretonne ; Ses dessins amusent bien des Bretons ; Possessif. - 3. Parti politique dont les prises de position sont souvent hostiles à la cause bretonne ; Matière grasse. - 4. Le jusant ; 1964 en est une importante pour l'UDB. - 5. Divinité égyptienne ; Colères. - 6. Maladies ; Titre d'un de nos confrères hebdomadaire en Bretagne. - 7. Epi sans cœur ; Celui de Brest est célèbre. - 8. Serait à l'origine d'une croissance des loisirs ; Un Allemand. - 9. Fleuve sibérien ; Dans. - 10. Calculs des positions d'un navire ; Dans Broons.

Ronan PAGAN

SOLUTION du n° 160 (Mikaël Erwan)

Horizontalement : I. LOCQUELTAS. - II. ABLUTIONS. - III. NEO ; ELISA (MERCOEUR). - IV. DRISSES. - V. TO ; GRE. - VI. VERNE ; ARAN. - VII. IRENE FRAIN. - VIII. S.A. (SANTEZ ANNA) ; EUROPE. - IX. IT (TI) ; UNI ; P.S.A.. - X. AR BRAZ. - XI. UEL (LEUE) ; NAUSEE.

Verticalement : 1. LANDIVISIAU. - 2. OBER ; E-RATRE. - 3. CLOITRE ; BL. - 4. QU ; SONNEUR. - 5. UTES (SETU) ; EEUNAN. - 6. ELLER ; FRIZA. - 7. LOIS ; ARO (AROS). - 8. TNS ; GRAPPES. - 9. ASA ; RAIES. - 10. LENN ; ALE.

Cette page de courrier aurait dû faire partie du précédent numéro du P.B. : une erreur de notre imprimeur vous en a privés et c'est dommage, car beaucoup de lecteurs éprouvaient l'envie de nous féliciter et nous étions ravis de leur donner la parole. C'est fait avec… deux mois de retard. Toutes nos excuses.

La rédaction du P.B.

Vive Le Peuple breton

« Vive le Peuple breton ! Abonné depuis 25 ans (lors de mon adhésion à l'UDB), j'avoue que ma lecture du journal reste superficielle, bien plus que celle de mon épouse qui y trouve plus d'articles correspondant à ses centres d'intérêts.

Le dernier numéro [n° 473] *a fait exception, trois articles sur la décentralisation venant à point alors qu'un débat orageux avait lieu sur ce sujet au sein de ma section.*

Un grand merci à Ronan Divard pour son article solide et argumenté auquel j'adhère pleinement, merci à Ronan Leprohon d'avoir eu le courage de fustiger « la vieille gauche jacobine » défendant « ses thèses archaïques » avec « les armes de la démagogie et de la désinformation ».

La lecture de leurs articles m'a permis de retrouver la sérénité alors que j'étais (comme plusieurs militants) profondément choqué par un communiqué de ma section attaquant violemment la décentralisation avec les mêmes arguments que les syndicats d'enseignants les plus jacobins (…) et réclamant indistinctement le retrait de « toutes les mesures en cours ». Le fait que lors de la réunion suivante, seuls cinq militants sur quinze présents m'aient rejoint dans la contestation (deux absents m'ont fait part ensuite de leur soutien) serait affligeant si « Le Peuple breton » n'était pas là pour nous conforter dans notre opinion.

Je mets à profit ce courrier pour vous dire que ce sont de tels articles d'analyse sur des grands sujets d'actualité, que celle-ci soit bretonne, hexagonale, européenne ou mondiale, qui m'intéressent le plus. Par exemple, ne serait-il pas possible de trouver un spécialiste du droit constitutionnel pour examiner, d'un point de vue autonomiste breton, les apports, les lacunes et les défauts du projet de constitution européenne dont on parle tant aujourd'hui ? Ne pourrait-on exposer dans le détail ce qu'un statut comme celui qui est proposé à la Corse apporterait à la Bretagne, avec ses points positifs et ses insuffisances pour un autonomiste ?

Encore merci à vous pour cet excellent numéro. Et puisque le soutien verbal ne permet pas de vivre, ci-joint, un chèque de soutien ».

Gérard Rivière,
Lorient (56)

Merci pour toute cette lettre : nous avons pris bonne note des demandes d'articles et nous allons essayer de vous donner satisfaction.

Rêver au cœur des heures de nuit

« Voici ma souscription pour une nouvelle année au « Peuple breton ». Continuez vos articles toujours aussi virulents et contestataires pour ne pas bâtir en BZH « cette oasis d'horreur au milieu d'un désert d'ennui » mais bien plutôt pour croire et rêver au cœur « des heures de nuit à une aurore où la vallée serait au midi de sa verdure ».

Continuez à répandre ce doux parfum de rébellion sur une terre souillée, dénaturisée et vidée de son essence par un hypocrite voisin (…).

Et enfin bien du courage pour les prochaines élections car malheureusement la trompeuse parole des charlatans de Paname restera une fois encore de vigueur. A quand une vraie révolution fédérale dans cette France figée sur elle-même, rétrograde et perdue dans sa guerre de retard ??? (…) »

Stéphane Rivalland,
Montréal (Québec)

Incontournable mais maigre

« Pour moi, le PB n'est pas assez étoffé. Il y a quelques années je lisais régulièrement les « Inrockuptibles ». C'était un peu le même format que le PB, mais en plus épais. Et hebdomadaire ! J'avais l'impression tactile d'en « avoir pour mon argent » et d'avoir aussi plusieurs heures de lecture diverse et variée. Le PB est, pour moi, trop vite parcouru. Je sais aussi qu'il n'est pas comparable à une autre parution, en termes de moyens… financiers mais personnellement j'accepterais assez facilement l'ajout de pages publicitaires, si cela participait à l'augmentation du nombre de pages (…). La « maigreur » du PB ajoute un peu un côté « confidentiel ». Enfin bravo quand même et merci pour cette voix discordante, donc incontournable. Amitiés ».

G.C.,
Angers (49)

Tout est bon dans le PB

« (…) Je me suis amusé de constater que, sur le dernier numéro (n° 473) dans « Des prizioù pour quel avenir ? » mon fils Owen, qui travaille à Keit Vimp beo, a heureusement hérité des coquilles de son père (enfin, sur notre bon vieux nom de famille, à vrai dire !) [Le PB a malencontreusement appelé Owen : Potto].

Qu'à cela ne tienne, tout est bon dans « Le Peuple breton », en particulier les articles de fond et les commentaires de l'actualité, sans oublier les tribunes libres, les critiques et Nono !

La prochaine fois, je promets de dire ce qui ne va pas !

A galon ganeoc'h evit Breizh ».

Iffig Poho,
Commana (29)

Agréablement surpris

« J'ai été surpris – il faut le dire, agréablement – en trouvant dans le numéro de juin du « Peuple breton » l'article sur l'Irak en page 16. Il est tellement rare de voir un Breton oser se démarquer de la pensée unique infligée aux Français par toutes les voies médiatiques possibles, y compris dans les messages les plus anodins filtrant dans les émissions dites de variété. Reconnaissons donc au « Peuple breton » le mérite d'avoir donné la parole [à Louis Le Guillou, en « Libre ton »] *et bravo pour cet article dont je partage totalement les points de vue exprimés (…).»*

P. C.,
Plouharnel (56)

Opération «Chèque-Revue»

Ce mois-ci le P.B. participe à sa manière à la réussite de l'opération « Chèque-Revue » mise en place sur le Finistère, visant à développer le lectorat en breton des revues ROUZIG, LOUARNIG et MEURIAD. En encart au journal vous trouverez un « Chèque-Revue » ainsi qu'une explication détaillée de l'opération. Nous invitons vivement tous les lecteurs, qu'ils soient bretonnants chevronnés ou non, à utiliser cette promotion. Il leur suffit de découper le chèque, de joindre leur propre chèque de 12,5 € et d'adresser le tout à l'éditeur, KEIT VIMP BEV 29520 LAZ, en précisant de quelle revue il veut bénéficier. 6 numéros pour 12,5 €, c'est cadeau !

On ne peut qu'espérer que les autres départements suivent cet exemple. Mais si l'on veut que cette opération fasse tache d'huile, et s'étende, pourquoi pas à la Région, aux autres départements, aux autres revues en langue bretonne, il faut déjà prouver que l'idée n'est pas seulement originale mais qu'elle est aussi efficace en terme d'accroissement des abonnés et donc de la survie des revues.

Vous n'habitez pas le Finistère et ne pouvez donc pas en profiter ? Mais vous avez des parents, des amis qui y résident. Abonnez-les : seule l'adresse de résidence du bénéficiaire compte.

Il faut absolument montrer au Conseil général du Finistère aujourd'hui, aux autres décideurs demain, que cette action est une bonne action. Un bon résultat peut laisser espérer une reconduction de ce genre d'action. Un mauvais résultat et la langue bretonne ne s'en remettra pas de sitôt : les élus auront beau jeu de dire que ce genre de produit n'intéresse personne puisque, même quand on leur offre des abonnements à mi-tarif, les Bretons n'en veulent pas. Nous avons l'avenir de ces revues entre nos mains.

Yann-Fañch JACQ

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure désormais à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Résultats du jeu du PB de juillet-août

Les dix gagnants du CD (deux titres) de Carlos Nùñez ont été tirés au sort parmi les nombreuses participations arrivées à notre boîte postale pour le 31 août.

Ce sont : Martine, de Plouézec (22) ; Michelle, de Ploulec'h (22) ; Marie, de Rennes (35) ; Armand, de Saint-Malo (35) ; Luc, de La Chapelle-sur-Erdre (44) ; Nadine, de Lorient (56) ; Gwen, de Ploermel (56) ; Erwan, de Saint-Gorgon (56) ; Gérard, de Boust (57) ; et Dominique, de Villeneuve-Saint-Georges (94).

Félicitations à tous : ils recevront leur CD dans les meilleurs délais.

Jeu du mois de septembre



D.R.

5 CD de LUNASA à gagner

Nous vous proposons ce mois-ci de gagner un des **cinq CD** du groupe irlandais Lúnasa que nous mettons en jeu. Ce numéro du Pb vous permet de mieux faire connaissance avec Lúnasa. Essayez de l'écouter... gratuitement. Pour cela rien de plus facile ! Vous nous expédiez, sur papier libre, vos nom et adresse – et cela jusqu'au 30 septembre, date à laquelle nous procéderons à un tirage parmi toutes les participations reçues à : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.**

Nous publierons la liste des cinq gagnants qui recevront gratuitement leur CD par la poste.

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre

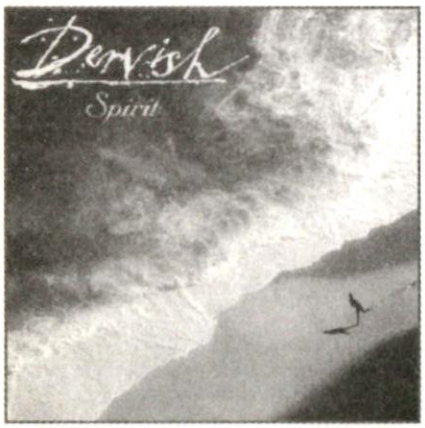
à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie...

DERVISH - Spirit. (Whirling WHRL 007 - Distribution Keltia)

Formé en 1991 par cinq musiciens de la région de Sligo, Dervish a connu un succès fulgurant en quelques douze années. En dépit de menus changements internes au cours de cette décennie, ils ont gardé le noyau principal du groupe, Brian McDonagh à la mandoline, Liam Kelly aux flûtes, Shane Mitchell à l'accordéon, Michael Holmes au bouzouki, et surtout la très jolie voix de Cathy Jordan.



Dix ans et cinq albums plus un best of Decade, en 2001, et les voici prêts à affronter les dix prochaines années avec un album tout à fait novateur, **Spirit**.

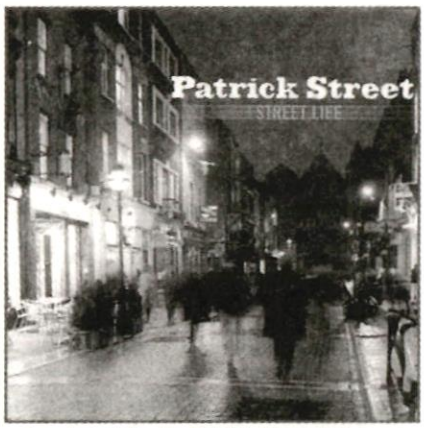
Au chapitre des nouveautés, l'apparition aux côtés de Cathy Jordan d'un chanteur en la personne de Séamus O'Dowd, l'actuel guitariste du groupe.

De ce fait quelques beaux duos où la voix profonde de Séamus répond avec justesse à celle haut placée de Cathy, notamment sur *Jig Songs*, une suite de trois magnifiques chansons en gaélique. Même punition avec *The fair-haired boy*, une composition récente de Brendan Graham qui voit le West Ocean String Quartet (quatuor à cordes) apporter une dimension originale à la voix dolente de la chanteuse.

Autre nouveauté et non des moindres, l'emprunt de *Boots of Spanish Leather* au répertoire de Bob Dylan. Et bien entendu les habituels reels, jigs ou hornpipes qui ont depuis toujours fait le succès du groupe sont au rendez-vous d'un album de tout premier plan.

PATRICK STREET - Street Life. (Green Linnet GLCD 1222 - Distribution Keltia)

Et revoici après quatre années d'absence, le super groupe Patrick Street qui signe aujourd'hui son huitième album, **Street Life**. Déjà ensemble depuis près de 20 ans, Kevin Burke (ex Bothy Band), Jackie Daly (ex Dé Dannan), Andy Irvine (ex Planxty) et Ged Foley (ex Battlefield Band) sont ici rejoints par quelques uns des musiciens les plus créatifs du moment, Steve Cooney le guitariste irlando-australien, Bruce Molsky fiddler américain et Cal Scott, lui aussi américain et connu comme compositeur de musiques de films.



Le répertoire de Patrick Street fait incontestablement la part belle aux traditionnels, particulièrement mis en valeur par le fiddle aérien de Kevin et l'accordéon énergique de Jackie. Instrumentaux et chansons font jeu égal, ces dernières permettant d'apprécier la qualité d'interprète de G. Foley et A. Irvine qui n'a rien perdu de son talent depuis les années Planxty. Ecoutez donc *Barna Hill* ou *Down in Matewan* : de toute beauté.

Du début à la fin l'album distille une musique au meilleur de sa forme et de sa sensibilité.

OLD BLIND DOGS - The gab o mey. (Green Linnet GLCD 1223- Distribution Keltia)



Depuis leurs débuts en 1990, les membres de Old Blind Dogs ont toujours été aux avant-postes du renouveau de la musique écossaise. Le groupe a développé son propre style, basé en partie sur une rythmique dynamique et à l'inverse, de délicates mélodies rehaussées par un harmonica très bluesy, le tout mettant en valeur les sonorités du nord-est écossais, puisque les membres fondateurs du groupe, Johnny Hardie (fiddle) et Buzzby McMillan (basse, cistre) sont issus de la région d'Aberdeen.

Petit à petit ils ont incorporé des rythmes africains aux mélodies d'origine basées sur l'association fiddle et pipes, suivant en cela une démarche un peu similaire à celle de Capercaillie.

Après six albums publiés par le label écossais Lochshore et deux autres chez Green Linnet, les voici déjà à leur huitième CD, **The gab o mey**, ce qui signifie "la fin de l'hiver" en dialecte Scot. Voici sur un album puissant une sélection de chansons et de morceaux qui, puisant leur origine dans la riche tradition écossaise, s'égayent dans des directions nouvelles.

Solos de fiddle mélodieux, puissance des cornemuses et de la basse, conjugués à des voix chaudes, le tout ponctué par la rythmique fougueuse de djembés et congas. Voilà l'alchimie d'un album original ou des airs bretons et galiciens trouvent même une petite place aux côtés de la grande sœur écossaise.

HEVIA - Étnico ma non troppo. (EMI-Odeon 7243 584161 21)

Si tout le monde a entendu parler de la Galice et de Carlos Núñez, beaucoup méconnaissent encore la région voisine des Asturies qui possède elle aussi son



gaïtero virtuose en la personne de José Ángel Hevia.

A l'instar de son illustre voisin, Hevia entend démontrer qu'au-delà de l'instrument traditionnel, la gaïta est un instrument moderne. Pour ce faire il a conçu avec un ami une gaïta électronique en fibre de carbone, capable de restituer le son de toutes les cornemuses existantes.

Alors que son premier album *Terra de Nadie*, s'était vendu à plus de 500.000 exemplaires, il publie aujourd'hui son troisième opus, **Étnico ma non troppo.**

Hevia est un musicien qui vit avec son temps sans pour autant sacrifier aux modes, et il a fait le pari d'associer les tonalités traditionnelles de son instrument à des sonorités électroniques très modernes. Mélangeant avec bonheur les mélodies d'origine celtique avec les rythmiques plus actuelles de la basse, de la guitare, de la batterie ou des samplers, la musique d'Hevia transporte facilement l'auditeur aux confins d'une région fière de son identité.

Le présent album en est la preuve qui voit se succéder mélodies asturiennes et compositions d'Hevia fortement mâtinées d'arrangements avant-gardistes. De temps en temps un bagad ou une banda fait son apparition ramenant l'auditeur vers des

Selaouit

par Pierre Morvan

PÉTITION

Après un été chaud, un automne torride ? On doit pouvoir compter sur les artistes et techniciens du spectacle pour y mettre leur grain de sel… Signé par le Médef et la CFDT, l'accord portant réforme de leur statut d'intermittent menace la survie, l'existence même, de plusieurs milliers d'entre eux… Entre 25 et 30.000, davantage peut-être… En Bretagne, cela signifie « moins de concerts de proximité, moins de festoù-noz, des tarifs d'entrée plus chers, moins de disques, moins de structures de production, bref, un élan artistique brisé » […], comme l'écrit la Coordination de Bretagne Sud des Artistes et Techniciens en lutte. Qui réclame l'ouverture de nouvelles négociations ainsi qu'un débat suivi d'une loi d'orientation sur la culture. Pour soutenir cette action, une pétition et une adresse : inter.luttant.bretagne.sud@caramail.com. A vos plumes !

Manu LANN HUEL chante Léo Ferré (L'Oz Production, Coop Breizh, L'OZ 41)



C'est l'année Ferré : pour le dixième anniversaire de sa disparition, les hommages se multiplient et les groupes ou chanteurs qui déclinent son répertoire sont légion. Manu Lann Huel est de ceux-là, l'album qu'il consacre au poète anar est de toute beauté.

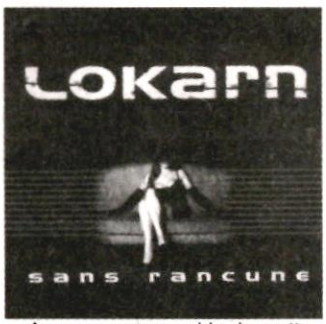
On ferme les yeux, on écoute la voix de Manu, portée par le piano de Didier Squiban ou l'accordéon d'Alain Trévarin et l'on se peut par instant se croire transporté dix ans en arrière, quand le roi Léo était encore de ce monde, et qu'il rugissait en secouant sa crinière blanche. ***«L'Affiche Rouge», «Vingt ans», «C'est extra», «Avec le temps», «Est-ce ainsi que les hommes vivent»…*** des textes signés Aragon, Baudelaire, Caussimon ou Rimbaud… quelques-unes des plus belles chansons de Ferré sont ainsi revisitées, avec talent et sincérité. Revisitées, mais jamais trahies. Respect !

BELL ŒIL : «Hurle tout… Léo Ferré» (Sterne, Sony Music, STE 26544 2)



Ferré toujours… Le groupe angevin Bell Œil lui consacre son troisième album… Le ton est sensiblement différent mais l'esprit demeure et c'est encore un bel hommage qui est ici rendu. Les chansons du maître sont servies par une voix remarquable, soutenue par des arrangements rock jamais envahissants. Parmi les dix titres retenus, citons ***«T'es rock Coco !»***, justement, ***«A mon enterrement»*** ou encore ***«Les étrangers»***, balade bretonne : ***«Quand la mer se ramène avec des étrangers/En Bretagne y'a toujours la crêperie d'à côté/Et un marin qui te file une bonne crêpe en ciment/Tellement il y a fourré des tonnes de sentiment»…*** Sacré Léo !

LOKARN : «Sans rancune» (Avel Ouest, Coop Breizh, LK01)



Avec un nom capable de mettre en émoi Madame F. M. en personne – pensez donc, Lokarn ! – et une pochette de CD susceptible de faire frémir les bonnes âmes des ligues de vertu… voici un groupe centre-breton qui ne mégote pas sur la provoc… Erigée en art de vivre, en art tout court, elle se glisse jusqu'entre les mots, entre les notes d'un rock rugueux, querelleur, ombrageux.

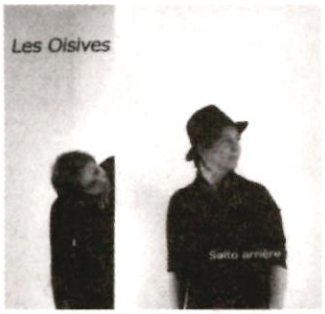
Steph de Vito, ex-Ar Re Yaouank, à la basse, Hervé Laot (guitare) et Florent Rion (batterie) mettent en images sonores les textes de Lolo Coatmelec, le chanteur du groupe. Ils clament leur rage, leurs ivresses, leurs espoirs aussi et leurs désillusions… La débine et la bibine, la bêtise qui marche au pas et les amours qui flanchent… au bout du compte les temps ont moins changé qu'on ne le pensait !

MARIE KISS LA JOUE : «Henri, Valentin et les autres» (TSK Music, EMI, 7243 538 888 2 4)

Une petite voix qui monte… L'espiègle Marie pourrait bien tirer son épingle du jeu avec ce CD sorti il y a déjà quelque temps. ***«Valentin»***, antihéros désabusé, vire au tube radiophonique et mène la petite chanteuse trégorroise sur la voie du succès. Anne Marie Quemper, alias Marie Kiss La Joue avec les mots et jongle avec les facéties, sans se prendre au sérieux, ni elle, ni les autres. Ses petites ritournelles mutines badinent avec la vie, comme le fait ***«Melle Sophie»***, la coiffeuse qui découvre l'amour. ***«On se croise, on se toise, on se retient, on se prend par la main/On savoure, des amours sans lendemain jusqu'au petit matin»…*** ainsi va le cours des choses avec Marie… Léger et pétillant sûrement. Et plus si affinité : écoutez donc ***«J'aime la pluie»…*** Marie Kiss La Joue en profondeur…



LES OISIVES : «Salto arrière» (Pudding, PUD2003/1)



Joli nom de groupe, surtout en ces temps de rentrée… mais cela ne veut pas dire que les Oisives se tournent les pouces : on les a vues se produire sur moult scènes, en Bretagne et ailleurs, et leur premier CD, ***«Salto arrière»***, leur a quand même demandé quelques efforts. Sylvie Jourdan, venue de Jack O'Lanternes, un groupe rennais dont cette rubrique vous a déjà causé, et Soazig Le Lay, violoncelliste classique de formation, ont trouvé le registre qui leur sied. La gouaille rocailleuse d'une chanteuse des rues, un air canaille qui leur va si bien, un accordéon qui swingue entre musette et manouche, et des petites histoires à l'image de la vie, pas vraiment gaies, pas vraiment tristes, quand les illusions s'envolent au gré ***«Du vent»***, l'un des 15 titres de l'album… Joli travail !

LOR : «Etouce iom» (BAÏ, Avel Ouest, DDB 002)



Né de la rencontre d'un compositeur d'origine malgache, Jean-Didier Tombolahy, et d'une chanteuse rennaise, Laure Stéphan, Lor pousse très loin le goût du partage, du métissage, de l'échange… Le voyage que nous propose ce groupe inclassable nous mène des Balkans aux rivages du Portugal en passant par l'Extrême et le Moyen Orient : le dépaysement est garanti, renforcé par ce verlan inédit, langage inversé, inventé par les deux complices. «Ecoute-moi» devient ***«Etouce iom»***, ou «Je n'oublierai pas», ***«Ej iarilbuo'n sap»***… Un sabir étrange et fascinant, porté par une voix singulière et un son chamarré, largement inspiré par la musique tsigane. A découvrir.

SOLDAT LOUIS : «Best Of» (Créon Music, Virgin, 813229-2)



Des textes tirés au cordeau, une ligne de feu efficace et une voix, celle de Serge Danet, qui sait faire tanguer les minettes et les autres. Ici c'est du meilleur qu'il s'agit. ***«Du rhum, des femmes», «Martiniquaise», «C'est un pays», «Tirer des caisses»***… un ***«Best of»*** quoi ! Et pour les inconditionnels - ils sont nombreux - signalons la sortie, toujours chez Créon, du DVD ***«Soldat Louis en vrai 2 vrai»*** (réf 4905929) : chaud devant !

L'invité du « Peuple breton »

Quelle décentralisation ?

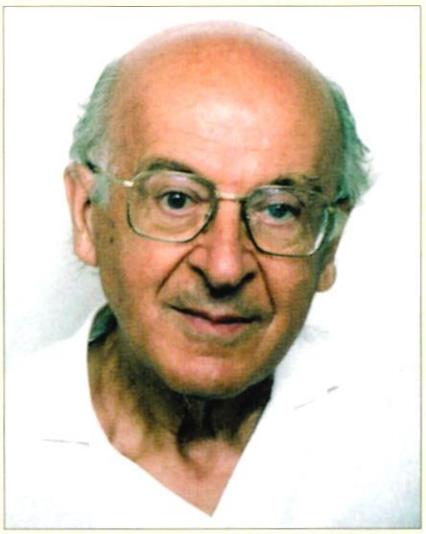
Au printemps dernier, les premières mesures de décentralisation projetées par le gouvernement Raffarin ont surpris et semé la confusion, au point même d'affaiblir la sympathie que suscitait jusque-là tout projet de rapprocher des citoyens des lieux de pouvoir et de diffuser hors de Paris les prises de responsabilités. Pourquoi ce ratage ?

C'est qu'il y a à la base de l'idée de décentralisation deux sortes de préoccupations et d'attentes qui aujourd'hui se révèlent peu compatibles. D'un côté l'État central, dont les tâches se sont grandement étendues aux XIX[e] et XX[e] siècles, notamment dans le domaine économique et social – bien au-delà des simples fonctions « régaliennes » (police, justice, diplomatie, défense), héritées des anciens rois – estime que tout cela est devenu trop lourd, trop coûteux... et contraire au libéralisme économique qui l'inspire désormais. La décentralisation qu'il propose n'est donc rien d'autre qu'une redistribution des rôles par le centre, qui se réorganise lui-même mais qui s'impose toujours ! Comment les citoyens pourraient-ils lui trouver du charme et ne pas la suspecter ?

D'un autre côté, il existe à la base des aspirations décentralisatrices plus ou moins confuses, particulièrement fortes dans la société bretonne. Désormais instruits et informés suffisamment pour être capables de s'affranchir de la tutelle des notables, sortis depuis l'après-guerre du repli sur soi auquel on avait tenté de les condamner au XIX[e] siècle, conscients de l'originalité de leur identité dont ils ont cessé d'avoir honte pour en faire un motif de fierté et un moteur de créativité, les Bretons aspirent à la maîtrise de leur destin, à la maîtrise de leur territoire, à la maîtrise de leur culture, y compris linguistique. Et en même temps, ils aspirent à un dépassement de la démocratie représentative par une véritable démocratie participative. C'est tout autre chose que ce que l'État leur propose.

Ces deux façons de concevoir la décentralisation se sont heurtées de plein fouet sur les problèmes de l'enseignement. Les Bretons veulent davantage de liberté pour l'apprentissage et l'utilisation de la langue bretonne à l'école, c'est-à-dire une certaine dose de régionalisation dans l'organisation pédagogique d'un service public, et que leur propose-t-on ? des transferts de gestion de certains personnels que nul n'avait demandés ! Triste exemple d'incompréhension entre « le haut » et « le bas ».

Pour la plus grande joie des conservateurs qui s'arc-boutent sur



Michel Denis.

un passé centralisateur pour préconiser le statu quo, on court le risque de voir la montagne accoucher d'une souris, et la nouvelle phase de décentralisation promise par le gouvernement se rétrécir comme une peau de chagrin. Ce qui aggraverait le déficit démocratique qui frappe la France, avec flambée de l'abstentionnisme et des votes strictement protestataires. La seule issue possible, c'est de cesser de concevoir la décentralisation comme un remodelage que le centre accomplit sur lui-même et de partir des attentes de la société civile.

Trois conditions, à mes yeux indissociables, s'imposent pour qu'émerge un vrai pouvoir régional. Il faut d'abord admettre que toutes les régions de France n'ont pas nécessairement les mêmes aspirations. Si un peu partout on souhaite une participation plus démocratique à la gestion des affaires, dans certains cas – et notamment en Bretagne, on attend que soit reconnue une identité forte, avec d'inévitables conséquences institutionnelles. Pourquoi nous imposerait-on le plus petit commun dénominateur ? D'autres nations européennes ont pris cette réalité en compte ; si notre constitution ne le permet pas, qu'on la modifie (une fois de plus) ! Il faut faire tomber le tabou de l'uniformité.

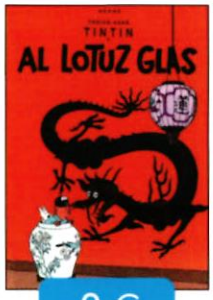
En second lieu, la Bretagne doit disposer d'un pouvoir « normatif », c'est-à-dire du pouvoir d'établir dans certains secteurs des règles (y compris des lois) s'imposant à tous. Le Manifeste présenté aux conseillers régionaux en octobre 2002, mais non soumis au vote, comportait sur ce point d'excellentes considérations générales, avec l'idée de « recentrer l'État central sur ses missions régaliennes et de péréquation », même si malheureusement ses propositions concrètes restaient bien étriquées.

A ceux qui redouteraient le clientélisme par le transfert de pouvoirs à des potentats locaux, opposons notre troisième condition : l'indispensable enrichissement de la démocratie. La décentralisation n'a d'intérêt que si elle s'accompagne de la démocratisation car, sans elle, ce ne serait dans l'état actuel qu'un moyen supplémentaire pour l'ultralibéralisme économique de s'engouffrer dans de nouveaux secteurs. La démocratisation suppose un renforcement du contrôle citoyen, l'établissement de pouvoirs locaux collégiaux et respectueux des minorités, la primauté de la région sur les autres collectivités, des péréquations assurant l'égalité des territoires. Peut-être est-ce cela qui serait le plus difficile à réussir, tellement nos mentalités sont habituées à confondre État central et intérêt général, mais ce serait pourtant une occasion de réarticuler positivement la société civile avec l'appareil public.

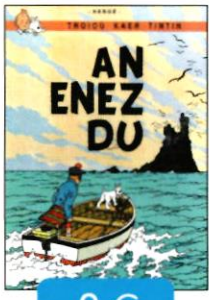
Michel Denis*

**Historien, président honoraire de l'Université de Rennes 2/Haute Bretagne, professeur émérite à l'IEP de Rennes*

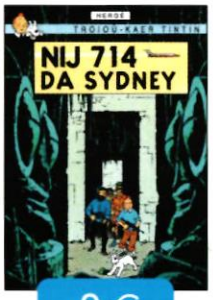
Embannadurioù AN HERE - Toull-ar-Ranig - 29470 Plougastell-Daoulaz
Pgz : 02 98 30 65 40 - Plr : 02 98 30 65 45 - Postel : an.here@wanadoo.fr



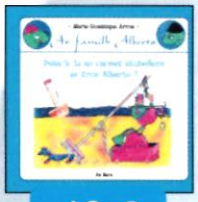
9 €



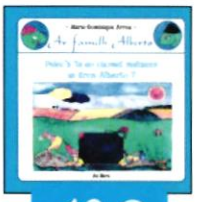
9 €

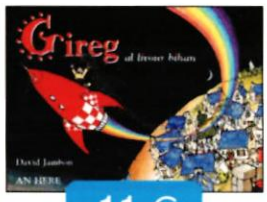


9 €

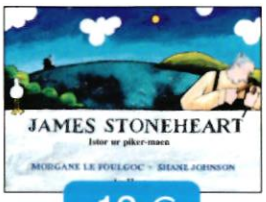

10 €


10 €


10 €

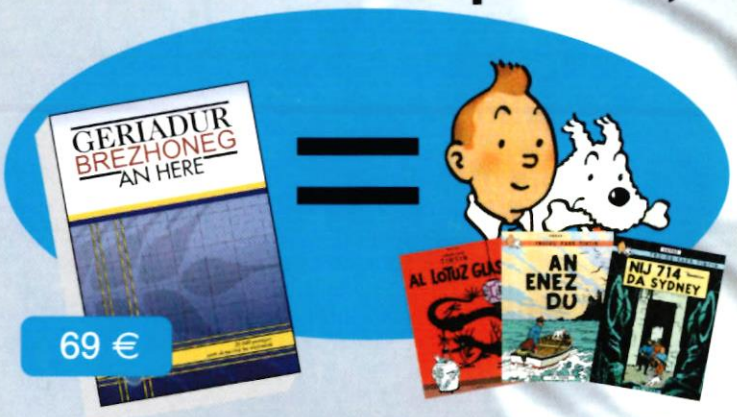


11 €



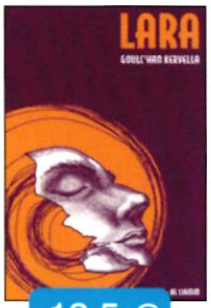
12 €

Ur Geriadur prenet,



69 €

... Un Tintin profet !



12,5 €



17 €



7 €

TITL / Titre	**KOD** / Code	**PRIZ** / Prix	**NIVER** / Qté	**SAMMAD** /Total
Pelec'h 'ta eo chomet skubellenn an itron Alberto ?	00362	10 €		
Pelec'h 'ta eo chomet malizenn an itron Alberto ?	00361	10 €		
Pelec'h 'ta eo chomet disglavier an aotrou Alberto ?	00363	10 €		
Gireg al livour bihan	00364	11 €		
Stoneheart, istor ur piker-maen	00365	12 €		
Pilhaouaer ha boned ruz	00355	7 €		
Tintin - Al lotuz glas	00077	9 €		
Tintin - An enez du	00050	9 €		
Tintin - Nij 714 da Sydney	00367	9 €		
Lara	10120	12,5 €		
An teirgwen Pembroke	10161	17 €		
Geriadur An Here (Un tintin profet gantañ)	00338	69 €		
Ho pezet ar vadelezh da lakaat ho paeamant war anv AN HERE *Veuillez libeller votre règlement à l'ordre de AN HERE*		**ISSAMMAD** / Sous-total		
		Mizoù-kas / Port (10%)		
		SAMMAD / Total		

Prenañ a ran ur skouerenn eus Geriadur Brezhoneg An Here hag e fell din kaout ur skouerenn eus :
An Enez du ☐ Al Lotus glas ☐ Nij 714 da Sydney ☐